

Echos

de la Compagnie



VIE SPIRITUELLE, DÉFIS, ACTUALITÉ, HISTOIRE

**BULLETIN BIMESTRIEL DES FILLES DE LA CHARITÉ
DE SAINT VINCENT DE PAUL**

Abonnement : 45 € par an

140, rue du Bac - 75007 Paris

ISSN : 0397-000
Directeur : Sœur Prévost

Imp. Chauveau - Indica
2, rue du 19 Mars 1962 - 28630 Le Coudray
Dépôt légal : novembre 2019

SEPTEMBRE

OCTOBRE

2019

N°5



L'audace
de la sainteté
pour
un nouvel élan
missionnaire

Sommaire

Vie spirituelle

- 258 Lettre du 27 septembre 2019
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS

3^{ème} JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES.

L'ESPÉRANCE DES PAUVRES NE SERA JAMAIS DÉÇUE

Aux yeux du monde,
il semble déraisonnable de penser
que la pauvreté et l'indigence peuvent avoir
une force salvifique...

Avec des yeux humains,
on ne peut pas voir cette force salvifique ;
au contraire, c'est avec les yeux de la foi
que vous la voyez à l'oeuvre
et vous en faites directement l'expérience.

Au cœur du Peuple de Dieu en marche
bat cette force salvifique qui n'exclut personne,
mais qui engage chacun
à un véritable pèlerinage de conversion
pour reconnaître les pauvres et les aimer.

Pape François, le 17 novembre 2019.

Session des Sœurs de 11 à 24 ans de vocation

- 260 La conscience morale, un guide essentiel qu'il s'agit aussi de former
Père Alain Thomasset, sj
- 279 L'attitude de servante
Sœur Iliana Suarez, Fille de la Charité

Actualités des Provinces

Témoignage des Sœurs

- 297 Provinces de Chelmno-Poznan, de Cracovie et de Slovaquie
Aide dans la zone ATO en Ukraine
Des Sœurs qui ont servi dans la zone ATO
- 306 Province de Madagascar
« Tout homme est une histoire sacrée, à l'image de Dieu »
Sœur Francine, Fille de la Charité

Histoire de la Compagnie

Sur le chemin de la Béatification

- 310 Sœur Gabriella (Teresa) Borgarino, Fille de la Charité (1880-1949),
Servante de Dieu « *Une vie pour la mission* »
Sœur Adele Bollati, Fille de la Charité

SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE



Vie
Spirituelle

Lettre du 27 septembre 2019

Chères Sœurs,

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ
soit toujours avec nous !

« Bonne fête de saint Vincent de Paul ! » D'habitude, je ne m'adresse pas à vous pour la fête de saint Vincent de Paul mais cette année, je profite de cette occasion pour vous partager une bonne nouvelle qui va réjouir bon nombre d'entre vous, et aussi sans doute au ciel, le cœur de nos Fondateurs.

En effet, dans les mois à venir, le diocèse de Nanterre, où se trouve Suresnes, va initier le processus en vue de la béatification de Marguerite Naseau. A l'initiative du curé de Clichy, une première rencontre a eu lieu et l'évêque, Monseigneur Matthieu ROUGE, est favorable à ce projet que la Compagnie va soutenir. Le Conseil général a proposé les noms de trois Filles de la Charité à l'évêque qui, en tant qu'acteur de la cause, doit désigner lui-même les membres de la commission historique ainsi que le postulateur qui vont travailler pour préparer les documents nécessaires. Je ne peux pas vous donner plus de précisions pour le moment, il faut attendre que le processus se mette en route mais je tenais, dès maintenant, à vous en informer.



Aujourd'hui, après un long temps de réflexion, de prière et de discernement, les Provinces de Thaïlande et de St. Louise de Marillac-Asia s'uniront pour former une unique Province St. Louise de Marillac-Asia qui comptera alors 9 pays soit le plus grand nombre de toutes les Provinces de la Compagnie. Les Sœurs de la Province de Thaïlande viennent de fêter les cinquante ans de leur présence dans cette mission de Thaïlande. Rendons grâce à Dieu pour tout ce qui a été vécu dans chacune de ces deux Provinces et pour ce qui se vivra encore à l'avenir. Prions pour les Sœurs qui vivent ce passage. Ce qui a commencé discrètement avec celle « qui a eu le bonheur de montrer le chemin aux autres » (cf. Coste IX, 77) continue de susciter des réponses nouvelles aux besoins des pauvres !

Confions à saint Vincent toutes les victimes des conflits, des guerres et des catastrophes naturelles et nous pensons également à nos Sœurs qui sont touchées dans leur corps par la maladie ou les accidents.

Affectueusement unie avec vous dans la prière,

Sœur Kathleen APPLER
Fille de la Charité

PÈRE A. THOMASSET, SJ

S

Session
des Sœurs
de 11-24 ans
de vocation

La conscience morale, un guide essentiel qu'il s'agit aussi de former

INTRODUCTION : LA PRIMAUTÉ DE LA CONSCIENCE

La question de la conscience occupe une place importante aussi bien dans la pensée chrétienne que dans la réflexion morale du monde contemporain.

La tradition catholique a depuis longtemps attesté la primauté, la dignité et l'inviolabilité de la conscience morale. Selon cette pensée, personne ne doit être forcé à agir contre sa conscience. Elle déclare aussi que la conscience est la « norme immédiate de la moralité personnelle »¹ : cela signifie que dans tous les cas, nous devons agir en nous conformant au jugement de notre conscience. Mais la tradition catholique s'est également toujours avisée de rappeler que nous avons une obligation de « former notre conscience ». Celle-ci, en effet, « n'est pas un juge infaillible : elle peut se tromper »². Il nous faudra expliquer ce paradoxe : il s'agit d'obéir à une instance personnelle dont on reconnaît en même temps la fragilité et la nécessaire formation.

Par ailleurs le respect et l'importance de la conscience est une revendication forte de nos contemporains et de la pensée moderne. La plupart des hommes sont convaincus que la conscience fait partie de ce qui constitue l'homme et sa dignité. L'affirmation des droits de la conscience individuelle est apparue au XVIII^e siècle comme une défense de la liberté des personnes

contre le despotisme de l'Ancien régime et les oppressions politiques. Elle a trouvé son expression dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans les idées diffusées par la Révolution Française : démocratie, tolérance, pluralisme de pensée, débat, etc. Mais il faut rappeler aussi que cette valorisation moderne de la conscience a été combattue par l'Église qui au XIX^e voyait dans la promotion de ces droits une attaque anticléricale et une incitation à la désobéissance face à une morale objective définie par l'Église. Nos contemporains qui chérissent plus que tout le respect de la singularité personnelle, se réjouissent d'une valorisation de la conscience qui est en grande partie le fruit de l'antique tradition chrétienne, mais ils ont plus de mal à entendre que cette instance n'est pas solitaire et indépendante de toute influence et de toute normalité.

Dès lors qu'est-ce exactement que la conscience ? Quelle est sa place dans le processus de décision morale ? Comment se forme-t-elle ? Peut-elle se tromper et dans ce cas, faut-il la suivre ? Quelle est son rôle vis-à-vis de la loi morale, des normes, des lois civiles et des enseignements de l'Église ? Avant de regarder la manière dont notre conscience se forme, il convient d'en rappeler les éléments et ce qui justifie sa primauté.

I – ÉLOGE DE LA CONSCIENCE

1 – Conscience psychologique, conscience réfléchie et conscience morale

Pour parvenir à saisir la dimension morale de la conscience il faut d'abord la distinguer de la *conscience psychologique*. Cette dernière est une connaissance de soi et de son activité, une présence de la personne à elle-même : à son corps, à ses sensations, à son environnement, à ses actes, à ses états intérieurs tels que pensées, souvenirs, joies, projets, souffrances, désirs, intentions, regrets...

À la différence des animaux, pour qui la conscience est seulement sensitive, la conscience des humains est aussi intellectuelle ; l'animal vit sans y réfléchir, sans faire retour sur lui-même, sa conscience est simple. La conscience humaine est *réfléchie* : nous avons la faculté de revenir activement sur nos sensations, nos sentiments, nos idées, nos actes passés, nos décisions et de porter un jugement sur elles.

La conscience morale pour sa part, est cette faculté de confronter sa conduite avec une règle morale ou de porter un jugement de valeur sur

La conscience morale

cette conduite. Cette conscience distingue le bien du mal, soit de façon rétrospective, en regardant en arrière par une sorte d'examen de conscience, soit de façon prospective, en regardant en avant pour éclairer l'avenir.

2 – Les divers éléments de la conscience

Classiquement, au sein de cette conscience morale, on peut distinguer trois niveaux :

1) La conscience est d'abord la capacité fondamentale à connaître le bien, à percevoir les *grands principes* de la vie morale (faire le bien, ne pas faire le mal, ne pas mentir, ne pas voler, ne pas tuer...). La tradition théologique, dont celle de Thomas d'Aquin, parle alors de « syndérèse » ou de « conscience habituelle ». Pour la tradition catholique cette capacité est inaliénable chez l'homme, elle est la lumière du Créateur qui demeure dans sa créature, même en dépit du péché. Elle indique la dignité fondamentale de la personne humaine et la liberté qui demeure malgré les effets du péché sur le jugement humain. Le plus grand criminel garde en lui, même si elle est obscurcie, cette capacité de saisir le bien et le mal en son essentiel.

2) Un deuxième niveau concerne le processus de découverte du bien particulier qui doit être fait, ou du mal à éviter, c'est le niveau du raisonnement moral. Dans telle circonstance quels sont les biens en jeu, les valeurs à promouvoir, les conflits éventuels, les hiérarchies à poser entre les diverses exigences, etc. Placé dans une situation donnée, s'agit-il d'un mensonge ou d'une nécessaire discrétion ? Dans quel cas, peut-on parler d'un vol lorsque j'utilise un bien collectif ?

3) Le troisième niveau correspond au jugement spécifique du bien que je dois faire dans cette situation particulière. Ce niveau est celui qui permet de passer du raisonnement et de l'évaluation morale à la décision concrète que je dois prendre personnellement et qui engage ma personne. Finalement, après avoir pesé les différents éléments, que dois-je faire face à ce problème ? Que dois-je dire dans telle situation ? Ce dernier niveau est la conscience à laquelle je dois obéir pour être véritablement moi-même. C'est le centre de la personne, inviolable et sacré.

Dans la tradition catholique les niveaux 2 et 3 forment la « conscience actuelle », Thomas d'Aquin parle aussi de raison pratique. Ce sont ces deux derniers niveaux qui demandent à être éduqués et

formés, car c'est à cet endroit que l'erreur ou l'aveuglement peut s'introduire dans la vie morale. C'est vrai lorsque par ignorance ou par négligence, je suis insensible à telle question, ou aveugle face à un mal à éviter. Pendant de nombreuses années, par exemple, la conscience des peuples occidentaux a été insensible aux méfaits de l'esclavage, avant qu'elle ne découvre qu'il s'agissait d'une grave atteinte aux droits de l'homme.

La conscience joue donc un rôle central dans la vie morale. Elle éclaire et tranche, elle permet ou interdit, conseille ou ordonne, blâme ou encourage. C'est un guide personnel, le plus intime et le plus proche des instruments de connaissance que nous ayons. Mais, comme toute boussole, elle demande à être réglée.

3 – Conscience et liberté

L'une des plus belles manières de parler du rôle inaliénable de la conscience individuelle, est de montrer l'action des hommes qui ont su se dresser face à un ordre social injuste et rester libre au sein d'une situation oppressive. L'exemple des résistants de la seconde guerre mondiale, ou des dissidents des pays ex-soviétiques nous a rappelé la force d'une conscience qui sait dire non face au totalitarisme et au mensonge. La conscience est bien ce qui m'invite à décider personnellement. Elle est signe de ma liberté et m'invite à répondre de moi-même, de mes actes et de mes intentions. Cette liberté s'exerce à l'égard de mes pulsions instinctives (mon côté animal non réfléchi) mais aussi à l'égard des autres : la pression sociale, les idées reçues, les mœurs courantes, l'éducation, des lois civiles éventuellement injustes...

Mais si la conscience me rend libre, elle est me rend libre face à une instance qui me dépasse et qui sert de référence ultime : pour l'athée ce sera peut-être le sens de l'homme, pour le croyant, ce sera Dieu lui-même, source et terme de notre existence, créateur de notre être personnel. La conscience en nous est trace de la transcendance de Dieu, signe d'une liberté voulue par Dieu de manière unique.

L'exemple de Thomas More est instructif. Chancelier du Royaume d'Angleterre sous le roi Henri VIII (1478-1535), il voulut rester fidèle à la foi catholique, et démissionna de son poste après le divorce d'Henri VIII et son remariage avec Anne Boleyn. Il sera emprisonné en refusant de reconnaître le Roi comme chef suprême de l'Église d'Angleterre (en refusant de signer l'acte de suprématie de 1534) et sera

La conscience morale

exécuté après avoir été jugé traître en 1535. Dans la pièce de théâtre de Robert Bolt, *A man for all seasons*, (repris dans le film « un homme d'exception »), Thomas More est présenté comme un homme obéissant à sa conscience :

Le dialogue suivant est significatif du pouvoir et de la signification du jugement de conscience personnel.

Le Duc de Norfolk – Bon, nous sommes en guerre avec le Pape !
Le Pape est un prince, n'est-ce pas ?

Thomas More – En effet

Norfolk – Et un mauvais ?

Thomas More – Assez mauvais. Mais la théorie est qu'il est aussi le vicaire de Dieu, le descendant de saint Pierre, notre unique lien avec le Christ

Norfolk – Un lien ténu

Thomas More – Oh, bien ténu en effet

Norfolk – Est-ce ce que cela a un sens ? Vous allez perdre tout ce que vous avez obtenu, y compris le respect de votre pays, pour une théorie ?

Thomas More – La succession apostolique du Pape est... C'est une théorie, oui, vous ne pouvez la voir, vous ne pouvez pas la toucher, c'est une théorie... Mais ce qui compte pour moi n'est pas si elle est vraie ou fausse mais que je crois qu'elle est vraie, ou plutôt, non pas que j'y *crois*, mais plutôt que *je* le crois.

Dans cet autre dialogue, Thomas More montre que la liberté et le jugement de conscience au sens 3 ne s'étend à personne d'autre qu'à soi. En conscience, chacun est seul devant Dieu. Comme le dit le Concile : « la conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre ».

Norfolk – Je ne suis pas un érudit, comme maître Cromwell [le persécuteur] ne cesse de le noter, et franchement je ne sais pas si ce mariage [du Roi] était respectueux de la loi ou non. Mais enfin, Thomas, regardez ces noms [ceux qui ont signé l'acte de Suprématie]... Vous connaissez ces hommes ! Ne pouvez-vous faire ce que j'ai fait et venir avec nous, par amitié ?

Thomas More – Et quand nous nous tiendrons devant Dieu et que vous serez envoyé au Paradis pour agir selon votre conscience et moi damné pour ne pas avoir agi selon la mienne, viendrez-vous avec moi, par amitié ?

Archevêque Cranmer – Ainsi ceux dont les noms sont ici sont damnés, sir Thomas ?

Thomas More – Je ne sais pas, votre honneur, je n'ai pas de fenêtre pour regarder dans la conscience d'un autre homme. Je ne condamne personne.

4 – Les enseignements du Concile Vatican II

Le texte le plus significatif du Concile sur la conscience est celui, déjà cité, de *Gaudium et Spes* n°16. La conscience y est présentée comme le centre secret de la personne, le sanctuaire inviolable où l'homme est placé devant Dieu. Cette définition fait comprendre que la conscience est ce qui détermine l'humanité, la dignité de la personne humaine. Elle est ce lieu où l'homme entend l'injonction de faire le bien et d'éviter le mal, et où habite sa capacité de juger du bien et du mal.

« Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : "Fais ceci, évite cela". Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (*Gaudium et Spes* n°16).

Le Concile fait ici référence à l'épître aux Romains où saint Paul déclare que tout homme possède une loi intérieure :

« Quand des païens privés de la Loi [juive] accomplissent naturellement les prescriptions de la Loi, ces hommes, sans posséder de Loi, se tiennent à eux-mêmes lieu de Loi ; ils montrent la réalité de cette loi inscrite en leur cœur, à preuve le témoignage de leur conscience, ainsi que les jugements intérieurs de blâme ou d'éloge qu'ils portent les uns sur les autres... » (Rm 2, 14-16)

Parler de la conscience comme d'un lieu secret, c'est dire qu'il n'est pas si facile d'y avoir accès (précisément la conscience peut être obscurcie ou erronée), mais c'est aussi ce qui fait de l'homme un être moral à la différence d'un animal. Elle témoigne du mystère de la personne qu'on ne peut juger de l'extérieur. C'est aussi un sanctuaire précise le Concile, c'est dire que nul n'a le droit de piétiner la conscience de quelqu'un, de la violer, d'y pénétrer de force car elle impose le respect.

La conscience morale

À cet endroit l'homme vit une intimité avec son Créateur qui lui inspire sa conduite : fais ceci et évite cela si tu fais ton métier d'homme ou de femme.

Mais il convient également de souligner la phrase finale du paragraphe qui montre les possibles errements de la conscience sur lesquels nous reviendrons :

« Toutefois, il arrive souvent que la conscience s'égare, par suite d'une ignorance invincible, sans perdre pour autant sa dignité. Ce que l'on ne peut dire lorsque l'homme se soucie peu de rechercher le vrai et le bien et lorsque l'habitude du péché rend peu à peu sa conscience presque aveugle. » (GS 16)

La suite des enseignements du Concile, ne reviendra pas sur le principe premier de l'obéissance à la voix de la conscience. Les textes insistent vigoureusement sur la responsabilité des chrétiens, y compris dans les questions délicates de transmission de la vie. Mais ils insistent également sur les repères donnés par le magistère et la nécessaire formation de la conscience pour que celle-ci se conforme au dessein divin. Parlant du rôle des laïcs dans le monde, le Concile déclare :

« C'est à leur conscience, préalablement formée, qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre. Qu'ils attendent des prêtres lumières et forces spirituelles. Qu'ils ne pensent pas pour autant que leurs pasteurs aient une compétence telle qu'ils puissent leur fournir une solution concrète et immédiate à tout problème, même grave, qui se présente à eux, ou que telle soit leur mission. Mais plutôt, éclairés par la sagesse chrétienne, en prêtant fidèlement attention à l'enseignement du magistère, qu'ils prennent eux-mêmes leurs responsabilités » (GS, 43).

Concernant la décision de voir naître de nouveaux enfants au sein du couple, il indique les éléments du discernement qui doit avoir lieu entre les époux :

« ...dans un respect plein de docilité à l'égard de Dieu, d'un commun accord et d'un commun effort, ils se formeront un jugement droit : ils prendront en considération à la fois et leur bien et celui des enfants déjà nés ou à naître ; ils discernent les conditions aussi bien matérielles que spirituelles de leur époque et de leur situation ; ils tiendront compte enfin du bien de la communauté familiale, des besoins de la société temporelle et de l'Église elle-même. Ce jugement, ce sont en dernier ressort les

époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu. Dans leur manière d'agir, que les époux chrétiens sachent bien qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine ; et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Église, interprète autorisé de cette loi à la lumière de l'Évangile » (GS, 50).

Parmi les enseignements du Concile, il faut aussi indiquer l'importance de la Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis Humanae*. Celle-ci affirme la liberté de conscience en matière religieuse comme un droit fondamental lié à la reconnaissance de la dignité de la personne humaine. Cette liberté s'accompagne d'une obligation de recherche la vérité.

L'examen de ces textes apporte de nombreuses indications pour notre sujet. Face à l'impression souvent ressentie dans l'Église que la morale consiste à obéir à des normes et des règles de l'extérieur sans laisser de place aux choix personnels ou à la liberté, il nous est dit que c'est bien en « dernier ressort » à la conscience des personnes, c'est-à-dire au jugement qu'elles « arrêtent devant Dieu » que revient le soin de décider de manière droite et juste. Cette conscience ou cette « responsabilité » est le lieu d'incarnation de la « loi divine dans la cité terrestre ». C'est dire qu'elle est le lieu de la traduction concrète du dessein d'amour de Dieu ici et maintenant. Elle est, par ailleurs, l'instance qui décide en ayant pris en compte différents éléments de la situation : le bien des personnes en jeu, les conditions matérielles et spirituelles de la situation, le bien de la communauté et de la société, etc. Tel un chef d'orchestre, la conscience écoute les diverses voix qui composent la musique du moment et tranche entre les différentes interprétations, les différentes contraintes pour opérer un choix. Ce choix cependant, nous précisent les textes, suppose une conscience « éclairée », par la « sagesse chrétienne » et par le magistère de l'Église, « habilité à interpréter la loi divine ». C'est cela qu'il faut maintenant préciser. Si la vie morale ne peut jamais se réduire à l'obéissance aux règles ou aux lois, elle a aussi besoin de normes pour se repérer.

II – NÉCESSITÉ DE LA FORMATION DE LA CONSCIENCE

Notre conscience est le juge ultime de nos actions, elle n'est pas pour autant une instance isolée et autarcique, ou encore une capacité qui

La conscience morale

nous serait donnée d'un coup sans nécessité d'apprentissage. Parce qu'elle touche au cœur de la personne et à son histoire en relation à Dieu et au monde, l'alchimie de la conscience est celle du mystère d'une vie entière. Elle est le témoin de la grandeur de notre liberté mais aussi des pièges où l'esprit humain se laisse parfois enfermer.

1 – Les illusions de la conscience : conformisme, obéissance aveugle, solipsisme

Il arrive bien souvent que nous croyions être libres et qu'en fait nous suivions sans trop y penser les indications de la mode, ou celles de l'opinion dominante. Le conformisme est une attitude commode et paresseuse, même si elle parfois inévitable dans un premier temps. Mais c'est aussi une maladie de l'esprit qui précisément nous empêche de penser. Nous faisons comme tous les autres, en partie parce que nous sommes dépendants de notre groupe d'appartenance et de son jugement à notre égard. Les jeunes en particulier sont souvent très sensibles au regard des autres. Il s'agit pour eux de trouver une place qui va rassurer leur inquiétude quant à leur identité ou leur valeur. Ils peuvent revendiquer haut et fort une liberté de « faire de ce que je veux », tandis qu'ils sont souvent encore loin d'une vraie liberté et d'une vraie conscience qui suppose de prendre un recul critique sur « ce que je fais et ce que je choisis ».

Les sciences humaines ont également montré l'importance de l'éducation, de l'environnement et à vrai dire du conditionnement social et historique de nos comportements qui ne font souvent que répéter (sous couvert de décision personnelles) les normes et les valeurs ou les modes du moment.

Une autre illusion de la conscience consiste à croire faire son devoir en toute bonne foi en obéissant aveuglement aux autorités. La conscience morale peut s'égarer en invoquant l'obéissance aux lois ou aux supérieurs (comme l'a montré le procès de certains criminels nazis). En effet, la conscience peut subir des conditionnements intenses : celui d'un surmoi (une intériorisation des valeurs et des normes) trop sévère qui provoque des refoulements du désir et des comportements rigides, mais aussi celui des idéologies (les constructions intellectuelles destinées à maintenir en place les pouvoirs d'oppression en leur donnant une légitimation apparemment morale). Songeons à l'idéologie de l'apartheid ou celle plus récente de la purification ethnique, qui ont pu couvrir des situations d'oppression injustifiables.

Une éthique du devoir a pu ainsi engendrer une attitude d'obéissance excessive, voire une soumission sans discernement vis-à-vis des autorités. Je pense à l'impossibilité dans laquelle certaines personnes (et notamment des religieuses) se sont vues dans l'incapacité de résister aux avances sexuelles des porteurs de l'autorité, en particulier des prêtres. On peut donc rencontrer cette attitude dans l'Église lorsque la parole des prêtres, ou des évêques évitent à certains chrétiens de penser et de prendre des décisions responsables (le cléricalisme). Obéir à une norme sans chercher à comprendre si celle-ci s'applique dans des circonstances données n'est pas suffisant pour assurer une décision éthique. Celle-ci peut même être immorale si elle omet de mettre en œuvre son propre jugement. S'il n'est pas suffisant d'obéir à sa conscience pour bien décider, il en est de même pour l'obéissance à la loi.

Une autre perversion fréquente de la conscience et presque inverse de la précédente consiste à ne juger que pour soi-même et par soi-même sans prendre en compte ce qui concerne les autres. Cette attitude solipsiste aboutit à se détourner de ses devoirs vis-à-vis de son prochain et conduit au laxisme vis-à-vis des situations injustifiables, par égoïsme ou par lâcheté.

Le sentiment d'indifférence ou d'impuissance, mais encore la vision étroite d'une solidarité qui s'arrête aux portes de sa maison contribuent à laisser se mettre en place des « structures de péché », des structures sociales aliénantes qui écrasent les faibles. Conformisme et solipsisme peuvent parfois se renforcer pour laisser faire une situation injuste sans réagir ou pour conforter des intérêts particuliers ignorants du bien commun.

2 – Les lumières de la culture, des normes morales et de la révélation

Pour éviter ces dangers, nous avons le devoir d'éclairer notre conscience, de la faire grandir. C'est pour cette raison que nous pouvons être tenus pour responsable d'avoir omis d'éclairer notre conscience. Il ne faut pas prendre, en effet, la conscience pour une lumière intérieure permanente ou encore une lucidité sans faille. Elle n'est pas non plus donnée d'avance, mais ce que chacun de nous doit acquérir, ce à quoi il doit naître. Si l'homme est remis à son propre conseil (selon les mots de l'Écriture et de saint Thomas)³, il a pour tâche de former son propre jugement.

La conscience morale

L'enfant entre dans une culture qui structure la relation

Comme nous en informe la psychanalyse cette instance morale se forme dans la relation aux autres, dès la petite enfance, par le biais des *interdits fondateurs* qu'on retrouve dans toutes les cultures et qui font entrer l'enfant dans l'humanité : interdit de l'inceste, interdit du meurtre, interdit du mensonge. L'interdit est une loi constitutive et structurante du sujet et de sa conscience propre : il s'agit de sortir de la confusion indifférenciée avec le milieu (naturel ou familial) pour assumer la différence et la relation. Elle est provocation à être soi et ouverture de l'espace social. L'interdit peut corseter la liberté mais il est avant tout ce qui permet la liberté et l'échange en évitant la violence de l'indifférencié, sans identités singulières. En ce sens, la conscience est une loi, la nécessité d'être sujet de sa propre conduite. Une fois jeune puis adulte, la personne doit user de cette faculté pour rechercher ce qui dans ses actes contribue à humaniser.

Le devoir de construire des relations sociales humanisantes

Exigence de moi-même vis-à-vis de moi-même, la loi morale est présente en tout homme et indique le devoir que mon action soit reconnue comme humanisante, construisant l'humanité en moi et autour de moi. Elle a pour conséquence de m'inviter à dépasser mes intérêts propres ou mes perceptions immédiates, pour me soumettre à l'exigence par laquelle je deviens humain, la loi que la conscience trouve en elle-même. Née de la relation, la conscience trouve donc son sens à créer cette relation. Elle cherche à faire de la société humaine une société où toute personne puisse être reconnue par tout autre comme un frère, une sœur.

Comme on le voit, il y aurait une erreur à établir une opposition entre loi et conscience, entre l'interdit et la liberté. La conscience a besoin de la loi pour trouver sa propre consistance. C'est ce qu'exprime l'encyclique *Véritatis Splendor* lorsqu'elle déclare, dans un autre langage, que la conscience en fin de compte témoigne de la vérité de l'humanité, en attestant « l'autorité de la loi naturelle et de la raison pratique en rapport avec le Bien suprême par lequel la personne humaine se laisse attirer et dont elle reçoit les commandements ». ⁴ La conscience qui est le lieu le plus personnel de chaque personne, est en même temps ce qui, en nous, témoigne d'une objectivité qui nous dépasse.

Le rôle des normes : rendre objectif le désir d'humanisation

Concrètement, la conscience, formée dans la relation aux autres, n'est pas un repli sur soi égoïste, mais une liberté qui ne peut vivre sans

la prise en compte de la relation au prochain et des éclairages de la culture, des lois, des pratiques. Personne ne naît à la moralité seul, ni isolé d'un milieu qui lui apprend son métier d'homme et de femme. La conscience s'éclaire donc par la sagesse humaine et par toutes les normes que la société, dans son expérience éthique antérieure, lègue aux générations qui arrivent. Ainsi faut-il comprendre le rôle des normes morales comme ce qui vise à rendre objectif l'expérience de l'humanité sur ce qui peut rendre chacun plus humain personnellement et en société. Comme nous l'a appris Xavier Thévenot :

« Est conforme à l'exigence éthique une conduite qui fait croître l'homme en humanité. Une norme morale est ce qui fait voir l'action sous l'éclairage du but dernier à atteindre, à savoir la réalisation la plus grande possible de notre humanité en nous. (...) La norme éthique trace dans un secteur particulier de l'existence, des chemins d'humanisation ».⁵

Ainsi toutes les normes ne sont pas nécessairement formatrices pour la conscience car précise cet auteur, il y a des normes qui ne sont que des conformismes ambiants : « On se gardera de confondre normativité morale et normativité sociale. Cette dernière se contente de constater la conformité d'une conduite avec les stéréotypes sociaux dominants ».

Si tout le monde se drogue dans mon quartier, on pourrait dire que consommer de la drogue est une norme sociale. De même si toute ma famille est raciste et que j'ai été élevé dans un tel milieu, je serai sans doute spontanément raciste : ma conscience sera déformée. Mais rien ne pourra qualifier ces normes de morales, dans la mesure où elles ne contribuent pas à l'humanisation. Les normes morales sont, quant à elles, conformes à la raison, elles fournissent un énoncé de ce que le désir humain a expérimenté dans son souhait d'une vie bonne et rendent objectives ces expériences.

En cela elles servent de repères dans l'action, car se mettre à leur école permet à notre jugement d'être à l'abri de notre pure subjectivité qui peut s'égarer en égoïsme. Ainsi pour reprendre les exemples précédents, c'est l'obligation de respecter mon corps et ma santé qui peuvent m'aider à réaliser en quoi la consommation de la drogue est néfaste. De même, c'est l'interdit de la discrimination et le devoir de traiter à égalité tout être humain comme une personne qui me permettra de lutter contre l'influence de mon éducation raciste.

La conscience morale

Les repères éthiques donnés par l'Église

Mais la conscience du chrétien est aussi éclairée par les données de l'Évangile et de la Révélation. La conscience s'éclaire par la culture et la raison mais aussi par la lumière de la révélation faite en Jésus-Christ qui montre ce qu'est l'homme véritable. Cette volonté de Jésus n'est pas disponible directement mais par l'expérience chrétienne assistée de l'Esprit saint et par la médiation de l'Écriture lue dans la grande Tradition de l'Église et en communion avec le magistère. C'est pourquoi le rôle du magistère est aussi de formuler des normes qui serviront de repères dans les décisions éthiques : elles sont des interprétations autorisées de cette vérité de l'humain qui doit être recherchée par chacun (cf. VS n°60)

III – COMMENT DÉCIDER ?

Finalement la question est celle de la décision pratique dans une situation donnée. Comment faire pour à la fois décider selon ma conscience personnelle (et non pas selon l'impératif d'un autre), tout en veillant à éclairer ma conscience par les indications données par les normes morales (et non pas en décidant selon mon humeur du moment) ?

1 – Le jugement moral en situation

Dans un texte célèbre, Xavier Thévenot indiquait avec clarté, les trois dimensions à prendre en compte dans toute décision éthique.⁶ Jereprends ici son argument.

Toute décision éthique doit d'abord prendre en compte la dimension universelle de la morale :

« Suivant cette dimension, la morale s'efforce, en tenant compte des invariants qui existent en tout homme, de dégager des préceptes premiers qui exerceront leur pression continue sur l'agir concret. Par exemple: Respecte l'autre, aime ton prochain comme toi-même ».

Il s'agit des *grands principes* qui valent toujours et partout et qui sont le résultat d'une exigence de la raison en moi. Il s'agit de vouloir que mon action soit reconnue comme humanisante, humaine, construisant l'humanité en moi et autour de moi. Le philosophe Emmanuel Kant l'a formulé en disant « agis de telle façon que la maxime de ton action (ce qui l'inspire en profondeur) puisse devenir une loi universelle, c'est-à-dire une loi valable pour tout homme placé dans les mêmes conditions d'action ».



Pour la morale chrétienne, le commandement de l'amour restera toujours le premier précepte. Mais en même temps, ces principes premiers sont formels et sans contenu fixe. Que signifie « aimer » ? Dans le couple, par exemple, est-ce ne jamais divorcer ou au contraire divorcer en cas d'échec ? Dans la société, cela veut-il dire être toujours contre la grève ou au contraire faire grève en cas de grave injustice ? Cette dimension de la morale est donc à la fois nécessaire, comme une utopie mobilisatrice qui me stimule à inventer l'amour dans les circonstances de la vie, mais aussi insuffisante car il s'agit d'incarner cet idéal ici et maintenant.

C'est pourquoi nous avons besoin de la dimension particulière de la morale. Selon cet aspect, il ne s'agit plus de rechercher l'idéal de l'humanité mais ce qui dans une culture et une société données, peut habituellement construire l'humanité, la paix, l'épanouissement des personnes, etc.

« La morale particulière cherche à donner chair aux préceptes premiers de l'amour en construisant des normes concrètes. Voici, dit par exemple le moraliste, ce qu'il est bon habituellement de faire si tu veux t'épanouir en couple ou en société : ne divorce pas, parle dans ton couple... ».

Il s'agit donc de prendre en compte les normes morales particulières qui sont issues de l'expérience morale de notre société ou encore du magistère de l'Église. Elles sont des repères qui indiquent un chemin d'humanisation. Ce sont des sortes de pré-réponses à des circonstances particulières. Ces prescriptions négatives indiquent les impasses où il ne s'agit pas d'aller si on veut construire l'humanité. Elles jouent vis-à-vis de la conscience un rôle d'interrogateur, d'accompagnateur qui l'oblige à prendre distance par rapport à ses pulsions premières ou ses désirs aveugles.

Il faut remarquer ici que ces normes, issues de l'expérience et d'un contexte donné, ne sont ni éternelles ni universelles. Comme le rappelle Thomas d'Aquin, en matière de morale, plus on touche le particulier, moins on a de certitude d'exprimer de manière juste la vérité elle-même et plus la morale est soumise au choc du temps et des cultures, plus elle peut être frappée de caducité. Songeons simplement à l'interdiction dans l'Église du prêt à intérêt qui est restée en vigueur jusqu'au XVIII^e siècle.

Mais la vie morale ne se réduit pas à l'obéissance aux lois. Il s'agit pour la conscience de décider en tenant en compte une troisième



La conscience morale

dimension qui est celle de la situation singulière et unique dans laquelle je me trouve.

« Par singulier, je désigne ce que chaque réalité et notamment chaque personne a d'unique au monde. Il est évident que, sous peine d'irréalisme, la morale doit prendre en compte l'unicité de chaque personne, de chaque situation humaine. La morale recherche alors ce qui s'avère effectivement possible dans telle situation concrète donnée. »

Comme un médecin, je dois traiter telle personne singulière et non pas l'homme en général. Ainsi dans des circonstances données, dois-je suivre mes camarades dans telle aventure, dois-je me séparer de mon conjoint, etc. ? Dans cette dimension singulière, la conscience arbitre des tensions, gère des conflits entre des normes qui ne peuvent pas être observées toutes en même temps. La morale est ici l'art des compromis, sans être compromission, la pratique qui cherche à hiérarchiser et à harmoniser au mieux les différentes valeurs en jeu dans une action.

Ces trois dimensions de la morale : exigence universelle d'humanité, écoute des normes et prise en compte de la situation, sont à combiner ensemble si l'on veut se construire soi-même et prendre une décision qui soit juste et droite. Dans ce processus, la conscience est le chef d'orchestre, l'arbitre, qui à la fois, recherche à humaniser la vie, évalue les biens en jeu et finalement décide au mieux dans une situation donnée. En elle, se rassemblent tous les raisonnements et les conseils pour engager la volonté et finalement notre personne entière dans l'action. Certes, comme on l'a vu, la conscience peut se tromper, mais elle peut aussi apprendre de ses propres erreurs et parfaire sans cesse son apprentissage d'humanité.

La vie morale est par essence une question de temps et la construction de la personne, comme la formation de la conscience, supposent parfois des passages par l'erreur et la transgression. Il peut arriver que nous soyons, sans faute de notre part, dans l'ignorance de ce qui est mal. C'est ce que la tradition a appelé « l'ignorance invincible » qui ne détruit pas la dignité de la conscience. Seule la volonté de ne pas entendre les conseils de l'expérience humaine et de rester sourd à l'impératif d'éducation de sa conscience nous rend coupable d'une carence morale.

Nous retrouvons ici ce que le Concile disait des époux chrétiens ayant à décider du choix d'un enfant : « ce jugement, ce sont en dernier

ressort les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu. ». Dans la prise de décision, la parole des autorités, y compris celle du magistère ecclésial, est de l'ordre des normes particulières, elle ne pourra donc jamais être la dernière parole, mais devra être entendu comme avant-dernière.

Un devoir nous est fait d'exercer à leur égard la vertu d'hospitalité, c'est-à-dire d'accueil sincère et d'effort particulier pour en comprendre le sens ou la validité dans les circonstances qui sont les nôtres. Mais, à moins de rendre nos décisions elles-mêmes immorales, ces normes doivent être prises par la conscience dans l'ensemble du raisonnement moral dans ses trois dimensions.

2 – Quelques principes de jugement

Dans cette tâche difficile de la prise de décision en conscience, nous ne sommes pourtant pas laissés sans repères quant au processus lui-même de jugement en situation. La longue tradition morale chrétienne nous fournit de nombreux éléments pour mener à bien notre jugement moral et arbitrer les conflits qui ne cessent de se présenter à nous. Parmi d'autres, en voici quelques-uns.

Parmi les préceptes et les repères moraux donnés par la communauté ecclésiale, certains sont inconditionnels car ils interdisent des actes qui constituent une atteinte grave aux biens fondamentaux de la personne : par exemple le viol, la torture. Le raisonnement moral ne peut donc les justifier et on doit les éviter quelles que soient les circonstances.

Le principe du « moindre mal » : quand on ne peut empêcher tout le mal, on choisit délibérément de laisser durer le moindre mal, pour concentrer ses efforts sur le mal qui paraît le plus grave. Ce principe s'applique lorsqu'il faut choisir entre deux maux qu'on ne peut éviter en même temps.

Le principe de « totalité » : ce principe affirme que « la partie existe pour le tout et que, par conséquent, le bien de la partie reste subordonné au bien de l'ensemble ; que le tout est déterminant pour la partie et peut en disposer pour son intérêt » (Pie XII, AAS 44, 1952, 788). Ce principe n'est valable que là où se vérifie la relation du tout à la partie et dans la mesure où elle se vérifie. Par exemple : l'amputation d'un membre malade pour sauver la personne elle-même.

La conscience morale

Le principe de « l'épikie » (qui signifie équité) prend au sérieux la singularité d'une situation et reconnaît que pour observer l'esprit de la loi il faut parfois en transgresser la lettre. On se met à la place du législateur qui, pense-t-on, aurait reconnu que la loi ne s'applique pas dans ce cas. L'application d'un précepte peut en effet s'avérer irrationnel, il cesse alors de s'appliquer. Un exemple classique donné par St Thomas consiste à ne pas rendre une arme qu'un homme m'a confié, alors qu'il me la réclame sous l'action de la colère et déclare vouloir tuer son voisin. Il s'agit d'agir selon une raison droite qui a pour objectif d'éviter le mal, en transgressant l'obligation de restitution d'un bien confié qui dans ce cas serait absurde.

Le principe du « double effet » permet d'éclairer des situations où une action produit simultanément un effet bon et un effet mauvais, en appliquant des critères de proportionnalité vis-à-vis du mal infligé et du bien espéré. Ce principe s'applique dans bien des situations économiques, sociales, dans les conflits... L'honneur de la casuistique qui a beaucoup développé ce principe est d'avoir montré qu'il faut appliquer les lois de manière réfléchie en tenant compte de la situation et de la responsabilité des personnes.

Il faut cependant bien préciser ses conditions d'application. Le mal provoqué en cherchant à éviter un mal ou à obtenir un bien nécessaire apparaît justifié ou tolérable à quatre conditions :

- L'acte dont résulte le mal est en soi bon ou indifférent ; il n'est pas moralement mauvais.
- L'intention de l'agent est droite, c'est-à-dire que l'effet mauvais est sincèrement non voulu
- L'effet mauvais doit être dans le même rapport causal immédiat que l'effet bon, sans quoi il serait un moyen (mauvais) pour obtenir un effet bon et il serait voulu.
- Il doit y avoir un motif proportionnellement grave pour laisser le mal se produire.

Un exemple d'application de ce principe est le cas de la femme enceinte atteinte d'un cancer de l'utérus qui doit être opéré. L'ablation de l'utérus qui provoquera la mort du fœtus se justifie par la nécessité de sauver la femme. C'est dans le même acte que la femme est sauvée et que le fœtus est détruit.

Il faut ajouter que dans la majorité des décisions à prendre, il s'agit de trancher entre des options qui présentent toutes des inconvénients ou qui ne respectent pas toutes les valeurs que nous

souhaiterions sauvegarder. Les choix ne se font pas entre le blanc et le noir, mais entre le gris et le gris. Le discernement moral s'apparente à un discernement spirituel où la prière, l'écoute d'un accompagnateur et la prise de distance par rapport à ses inclinations spontanées jouent un rôle considérable. Comme le dit saint Paul, « puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir » (Gal 5, 25). Cet Esprit du Christ qui nous a libérés nous est donné pour que nous restions libres (cf. Gal 5, 1). Pour Paul, il s'agit désormais de juger de tout selon cet Esprit pour discerner la volonté du Seigneur. Dans une magnifique formule il résume ainsi la vie chrétienne :

« Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en offrande vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. Et ne vous modeliez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait. » (Rm 12, 1-2).

CONCLUSION : UNE TENSION À VIVRE

La conscience présente en son sein une tension constitutive : jugement personnel et centre sacré de la personne qui doit décider en dernier ressort, elle est aussi la voix intérieure de la loi d'humanité que chacun doit suivre et l'ouverture à la vérité qui nous dépasse, toujours à découvrir.

L'insistance unilatérale sur l'une de ces deux dimensions aboutit à détruire l'équilibre qui la compose et conduit inévitablement à une perversion du jugement. Ne vouloir considérer que son propre jugement de conscience dans une liberté souveraine aboutirait au laxisme qui finit par s'arranger au mieux des normes en fonction de son intérêt personnel.

Dans ce sens, le pape Jean-Paul II a beaucoup insisté sur l'importance des normes objectives de la moralité pour faire face au risque de relativisme et de subjectivisme. Pour lui la conscience moderne risquait de devenir le seul maître et juge des comportements sans prendre en compte les lois objectives de l'humanisation.

Mais, à l'inverse, ne jamais juger de l'application et de l'opportunité d'une norme par peur de désobéir à la loi, aboutit au légalisme et conduit à une décision qui ne prend pas en compte l'unicité de la personne et la singularité des circonstances que seule la conscience peut évaluer.

La conscience morale

C'est pourquoi le pape François met en garde contre un légalisme excessif au sein de l'Église et invite à mieux prendre en compte le rôle de la conscience. Ainsi au sujet de l'enseignement sur le mariage.

« Nous avons du mal à présenter le mariage davantage comme un parcours dynamique de développement et d'épanouissement, que comme un poids à supporter toute la vie. Il nous coûte aussi de laisser de la place à la conscience des fidèles qui souvent répondent de leur mieux à l'Évangile avec leur limites et peuvent exercer leur propre discernement dans des situations où tous les schémas sont battus en brèche. Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles". (AL 37)

De la confiance faite ou non à la conscience formée, de la conception de la liberté et du rapport à la vérité dépend la manière de gérer la tension précédemment décrite. L'histoire de l'Église en a montré plusieurs possibilités.

Mais dans tous les cas, il s'agit d'éviter de tomber dans la tentation de se protéger de l'incertitude par le recours à une loi donnée par d'autres (qu'il s'agisse de l'État, ou de l'Église) mais aussi de résister à la tentation de faire de sa subjectivité la norme absolue de ses comportements sans tenir compte de l'altérité et de la socialité qui nous constituent humains ensemble.

Père Alain THOMASSET, sj
Centre Sèvres, Paris

Notes

¹ Cela est rappelé par l'encyclique *Veritatis Splendor* (VS) de Jean-Paul II (1993), n°60.

² VS, n°62.

³ Cf. « C'est le Seigneur qui au commencement a fait l'homme et il l'a laissé à son conseil » (Ecclésiastique 15, 14), Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils*, Livre III, 113, n° 8 : « La créature raisonnable relève de la divine Providence parce qu'elle est gouvernée par elle et aussi parce que d'une certaine manière elle peut connaître le plan de la Providence. En conséquence elle peut elle-même être une providence pour les autres et les gouverner ».

⁴ VS, n° 60 ; la suite indique : « La conscience n'est donc pas une source autonome et exclusive pour décider ce qui est bon et ce qui est mauvais ; au contraire, en elle est profondément inscrit un principe d'obéissance à l'égard de la norme objective qui fonde et conditionne la conformité de ses décisions aux commandements et aux interdits qui sont à la base du comportement humain »

⁵ X. Thévenot, « Les homosexualités. Eléments de réflexion éthique », *Études*, Mars 1983, p. 342, note 11.

⁶ Xavier Thévenot, *Repères éthiques pour un monde nouveau*, Salvator, 1982, pp. 14-17

SŒUR I. SUAREZ, FILLE DE LA CHARITÉ

L'attitude de servante

«...soit trouvée en mon âme l'impression de
Jésus-Christ. » (*Écrits spirituels*, A. 8)

« Souvenez-vous que vous êtes servantes des pauvres »

(Conférence du 22 octobre 1650 – Coste IX, 531)

I – INTRODUCTION

« ..*Soit trouvée en mon âme l'impression de Jésus-Christ* ». Ce désir de sainte Louise exprimé dans ses pensées au n° A. 8, est le titre que j'ai désiré pour notre réflexion d'aujourd'hui. Je peux imaginer que vous souhaiteriez en connaître la raison ; la réponse est simple et je vous la donne au moyen d'une question : qui d'entre nous ne désirerait pas que soit trouvée dans son âme, dans son cœur, dans son action quotidienne « *l'impression de Jésus Christ* », avec ce que cela peut supposer de bien, de bénédiction pour les autres ?

Il me semble réellement que cela doit être le désir le plus profond de chacune de nous car c'est le **sens** qui nous oriente. Si nous sommes conscientes, nous percevons que, dans notre vie de chaque jour, il y a un appel à nous configurer au Christ : ensuite, nous devons Le laisser « **marcher dans notre vie** », Le laisser cheminer à travers elle. Alors, à chacun de nos pas, le Christ laissera *les traces, les traits* de l'être d'une servante. C'est quelque chose de semblable à l'expérience intérieure de se sentir comme de l'argile entre les mains du Potier. Nous sommes toutes l'ouvrage de sa main, de sa « marche » dans notre vie (cf. Is 64, 7).

L'attitude de servante

Selon la C.1a : « *Les Filles de la Charité forment une Compagnie reconnue par l'Église sous le nom de Compagnie des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, servantes des pauvres.* » Dans cette reconnaissance ecclésiale, d'une certaine manière, il est confirmé que Dieu nous veut servantes des pauvres, par conséquent nous ne pouvons seulement désirer que notre vie de servante du Christ dans les pauvres et des pauvres dans le Christ soit un sacrifice de louange, offert chaque matin (cf. Ps 116, 17) et repris chaque soir en invoquant le nom du Seigneur pour que nous puissions raviver le don de Dieu en nous et de là, apprendre à être don, à nous donner.

Avant de continuer notre réflexion, j'aimerais laisser résonner en vous ces questions en étant attentives aux sentiments que les réponses évoquent en vous.

INTÉRIORISATION – RÉSONNANCES

– Est-ce que nous voulons entrer en communion avec le désir de sainte Louise, et que Jésus trouve ses empreintes dans notre âme, dans notre cœur, dans notre action quotidienne ? Qu'est-ce que cela suppose ?

– Sommes-nous capables de reconnaître les traces que Jésus a laissées peu à peu en nous ?

– Sommes-nous capables de reconnaître ces traces dans la vie de la Compagnie ?

– Réussissons-nous à accentuer comme naturellement les caractéristiques déterminantes de notre être de servante ?

– Pouvons-nous vivre notre être de servante comme un sacrifice de louange ? Comment concrètement ?

Ces questions peuvent nous introduire sur ce que nous savons de ce que nous sommes en tant que servantes. Nous serons sans aucun doute reconnaissantes mais nous aurons également besoin de la force comme vertu humaine et don de l'Esprit car être servante, c'est aller à contre-courant. Ce que le Pape François demande avec insistance : « *Être témoins de faire les choses, d'agir, de vivre d'une manière différente !* » (Réveillez le monde). La vie d'une servante des pauvres, toute donnée dans la gratuité, peut être, sans hésitation, une manière différente de faire, d'agir et de vivre aujourd'hui.



II – VOLONTÉ DE DIEU – DIEU NOUS VEUT SERVANTES

Dans la première lettre de saint Paul aux Corinthiens, nous trouvons cette affirmation : « *Et Dieu lui donne un corps comme il l'a voulu : à chaque semence un corps particulier* ». (1 Co 15, 38)

Mes Sœurs, avons-nous senti quelquefois qu'une parole de l'Écriture s'accomplissait en nous ou chez d'autres ? Et bien, cette parole s'accomplit en nous ; Dieu a donné corps à sa volonté en voulant que la vocation et la mission de la Compagnie soit d'« *honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ comme la source et le modèle de toute charité, le **servant** corporellement et spirituellement en la personne des pauvres* » (Règles communes p. 7 ; Constitutions p. 28), et Il bénit la semence que nous sommes chacune de nous, ses membres, avec « *un corps particulier* », celui d'une servante.

Dès les premières étapes de la formation, nous avons appris qu'un des traits caractéristiques de la Fille de la Charité est la sensibilité et l'attention à accomplir la volonté de Dieu. Écoutons cette suggestion de sainte Louise : « *que la volonté de notre grand Maître soit faite à jamais de nous toutes et en nous toutes* » (*Écrits spirituels* L. 127). A partir de là, notre itinéraire spirituel, entre ombres et lumières, est une recherche constante du comment unir notre volonté à celle de Dieu, pour qu'Il puisse faire de nous une Fille de la Charité selon son cœur, et pas seulement de nom. La recommandation de saint Vincent est qu'« *il faut l'être vraiment* » (Coste IX, 49). Je dois donc me sentir en harmonie avec mon identité de servante, aimer ce que je suis, prendre plaisir à être ce que je suis appelée à être.

La formation nous a « structurées » spirituellement et nous a confirmées dans notre vocation. Être servante, vivre comme une servante, c'est le sens de toute notre vie vocationnelle ; ce n'est pas une attitude pour un cycle de notre vie, c'est une attitude qui scelle notre être pour toujours, *qui imprime une manière d'être et d'agir*.

La croissance progressive, l'appropriation et la configuration quotidienne de cette identité sont source de joie et signe du travail continu de la grâce en nous et source d'espérance pour les pauvres, puisque la volonté de Dieu est inscrite dans la clameur des pauvres, dans leurs cris d'angoisse et nous, nous sommes à leur service, car ils sont nos « Maîtres et Seigneurs » et nous, leurs servantes.





L'attitude de servante

Il ne nous reste plus qu'à dire avec le psalmiste : « *Je suis ton serviteur : donne-moi l'intelligence pour que je comprenne tes instructions !* » (Ps 119, 125)

INTÉRIORISATION – RÉSONNANCES

Écoutons la voix intérieure de l'Esprit dans cette réponse de saint Vincent : « *La perfection ne consiste pas dans des extases, mais à bien faire la volonté de Dieu* ». (Coste XI, 317)

- Est-ce que nous vivons librement notre identité de servante comme étant la volonté de Dieu ?
- Est-ce que cela continue à avoir un véritable sens pour nous ?
- Est-ce que cela reflète nos valeurs les plus profondes ?

III – ORIGINES – NOUS SOMMES NÉES SERVANTES

Je commence par une précision ; en parlant d'origines, je ne me réfère pas aux origines de la Compagnie, mais simplement à des expressions ou à des expériences qui mettent en relief que, dès les commencements de la petite Compagnie, il existait une conscience claire que l'esprit et les attitudes à forger étaient ceux d'une servante.

Voici 3 références qui illustrent cette constatation. Je désire seulement provoquer une compréhension du cœur et faire mémoire de manière reconnaissante de la fidèle transmission reçue.

– La première, c'est saint Vincent qui confie les filles à sainte Louise pour qu'elle les forme pour le service et les place dans les Charités qui en avaient besoin. [cf. Benito Martinez]

– La deuxième, c'est en 1647, au cours de l'explication du Règlement, saint Vincent dit : « *Et vous, mes filles, vous pourriez mettre servantes des pauvres qui sont les bien-aimés de Jésus-Christ !* » (30 mai 1647 - Coste IX, 325) (Vincent suggère ce nom de "servante", nom qui renferme une mission et d'une certaine manière la définit).

– La troisième, c'est sainte Louise qui écrit à une Sœur Servante en lui disant : « *Toutes généralement se tiennent bien heureuses de la qualité de servantes des pauvres* » (*Écrits spirituels* L. 395) (Le bonheur peut refléter la joie, le premier fruit de l'action de l'Esprit dans notre cœur de servantes).



Voici maintenant, une constatation personnelle : parmi les lettres de sainte Louise, j'en ai compté 30, dans lesquelles l'appellation est toujours écrite de la manière suivante : « *A mes chères Sœurs, Sœur Anne et Sœur Marie. Filles de la Charité, **servantes des pauvres*** ». Sincèrement, en réfléchissant avec le cœur, je peux deviner dans cette répétition du nom, le désir de renforcer une identité et, en conséquence, des attitudes qui sont cohérentes avec le nom.

Les lettres ont été écrites entre 1645 et 1659 car il est nécessaire, d'une certaine manière, « d'affermir » ce que nous sommes appelées à être... d'après moi, **cette répétition « contient » comme une sorte de pédagogie.**

Voici le témoignage de Sœur Andrée (Coste IX, 683-684) :

Saint Vincent a rendu visite à Sœur Andrée alors qu'elle était sur le point de mourir. Plein d'enthousiasme, il raconta à sainte Louise ce qui s'était passé. Quand Vincent demandait à Sœur Andrée comment elle se sentait, si elle avait un motif pour se repentir en ce moment crucial, elle lui répondit :

« *Je n'ai aucune peine, ni aucun remords, sinon **d'avoir pris trop de plaisir à servir les pauvres*** ». Et comme je lui demandais : « *Eh quoi ! ma sœur, n'y a-t-il rien du passé qui vous fasse craindre ?* » Elle ajouta : « *Non, Monsieur, rien du tout, sinon que j'ai eu trop de satisfaction quand j'allais par ces villages voir ces bonnes gens je volais, tant j'avais de joie à les servir.* » (Coste IX, 684).

Sœur Andrée volait de joie... Qui d'entre nous n'a pas expérimenté cette « envolée de joie » ? Nous avons toutes connu des moments de joie intense dans le service, cela n'a été peut-être qu'une brève expérience, mais suffisante pour vivre une sensation de plénitude comme notre Sœur Andrée.

INTÉRIORISATION – RÉSONNANCES

– Posons-nous la même question que celle posée par saint Vincent à Sœur Andrée : « *Ma Sœur, n'y a-t-il rien du passé qui vous fasse craindre ?* »

L'attitude de servante

– Pouvez-vous maintenant faire mémoire dans votre cœur de cette expérience qui vous a fait voler vers les pauvres et la comparer avec ce que vous vivez aujourd'hui dans le service ?

– Avez-vous besoin de faire voler de nouveau cet être de servante ?

IV – CHRIST EST SOURCE ET MODÈLE (cf. C.16b)

Il nous faut boire à cette source et apprendre de ce modèle ! Pour cela, il faut *puiser sans cesse à l'Évangile, revenir au Christ de tout notre cœur, car c'est avec Jésus, en apprenant de Lui et des pauvres, que se construit l'être d'une Fille de la Charité*. C'est « en servant » que l'on devient « servante ».

Le Christ est le fondement, Il est le Serviteur par excellence. C'est pourquoi le centre de notre recherche, c'est d'apprendre à penser comme Lui, à sentir comme Lui, à parler comme Lui, à aimer la vie comme Lui, à vivre comme Lui, à avoir comme Lui compassion de ceux qui souffrent. Il est le Maître de Vie. Contemplons Jésus dans l'Évangile pour « réapprendre », en tant que servantes, à vivre un style de vie le plus semblable possible au sien, tout en tenant compte de la fragilité qui nous habite.

« **Regardez mon Serviteur** ». Il nous faut fixer nos yeux sur Lui, car « *le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude* ». (Mt 20, 28)

Jésus lave les pieds de ses disciples

« *Jésus se lève de table, dépose son vêtement, et prend un linge qu'il se noue à la ceinture ; puis il verse de l'eau dans un bassin. Alors il se mit à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge qu'il avait à la ceinture* ». (Jn 13, 4-5)

- Jésus, à genoux devant chaque disciple, lave leurs pieds sales ; Il accepte et réalise le service de l'esclave, Il mène à bien le travail le plus humble, la tâche la plus basse.
- Nous pourrions penser que c'est une manière d'être devant « la saleté » des autres, devant leurs défauts, leurs échecs, leurs péchés... Tout ce qui nous amène à juger, à critiquer, à nous

éloigner, pour Jésus, cela le pousse à s'approcher, à se mettre à genoux pour laver et rendre à l'autre la possibilité de continuer son chemin.

- Après leur avoir lavé les pieds, Jésus dit : « *Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres* ». Il est évident que, selon les critères de Jésus, l'autre est un appel permanent à la fraternité.
- Laissons se graver aujourd'hui dans nos cœurs cette parole de Jésus car une servante est heureuse si elle se met à genoux avec Jésus pour laver les pieds des plus petits. Lui-même nous assure ce bonheur lorsqu'il dit « *heureux êtes-vous, si vous le faites* ». (Jn 13,17)

« *Comme servante de la charité* » comme nous appelle saint Vincent, dans la conférence du 15 novembre 1657 (Coste X, 362), *est-ce que je m'approche et me mets à genoux devant « la saleté » des autres ?*

Survint un homme couvert de lèpre

« *Jésus était dans une ville quand survint un homme couvert de lèpre ; voyant Jésus, il tomba face contre terre et le supplia : « Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier. » Jésus étendit la main et le toucha en disant : « Je le veux, sois purifié. » » (Lc 5, 12-16)*

- Les lépreux étaient condamnés à vivre dans les périphéries des villes, dans la solitude. Ils ne devaient approcher personne et criaient à distance pour que les gens s'éloignent d'eux afin d'éviter la contagion.
- Jésus n'évite pas la périphérie, Il la traverse, prend des risques et s'expose, brise le tabou religieux en touchant une personne considérée impure. Il surmonte également les limites physiques de la peur et pose ses mains sur ce corps malade qui, probablement, n'a jamais senti la proximité, ni un geste de tendresse de personne. Et sa peau malade, maltraitée par sa vie marginalisée, recouvre la santé. Le lépreux retrouve la possibilité d'exister comme personne.
- La proximité, le toucher « guérisseur » de Jésus est ce qui a rendu à cet homme sa dignité et sa beauté. (Souvenons-nous que la lèpre à cette époque déformait presque totalement).

L'attitude de servante

« Comme servante de la charité » : mes gestes avec les personnes malades, blessées, marginalisées, sont-ils des gestes de compassion, de tendresse ou bien je m'éloigne d'eux en les évitant ?

Il vit un publicain du nom de Lévi

Jésus sortit et remarqua un publicain (c'est-à-dire un collecteur d'impôts) du nom de Lévi assis au bureau des impôts. Il lui dit : « Suis-moi ». Abandonnant tout, l'homme se leva ; et il le suivait » (Lc 5, 27)

- Lévi était assis à son bureau de travail, son lieu habituel d'affaires, de calculs, de comptabilités secrètes. C'est là où il est appelé, où il est regardé sans être jugé, où il est invité à prendre dans sa vie un virage à 180 degrés : passer du « bureau de ses intérêts » à la « table des besoins des autres », à partager.
- Mieux encore, regardons l'attitude de Lévi : « *Abandonnant tout, l'homme se leva ; et il le suivait* ». La radicalité et la liberté de cette réponse ne peut être que le fruit de la miséricorde, Lévi s'est senti élu dans sa vérité existentielle. Jésus a permis que le bien émerge de cet homme.

« Comme servante de la charité » : qu'est-ce que je provoque chez les pauvres et les personnes avec lesquelles je suis en relation ?

Rencontre avec un homme qui avait un esprit impur

« Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur, qui se mit à crier : “Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu.” Jésus l'interpella vivement : “Tais-toi ! Sors de cet homme.” L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui. » (Mc 1, 23-26)

- Si nous regardons bien ces versets, la rencontre de Jésus et de cet homme dominé par les forces du mal a lieu dans la synagogue. Là, Jésus libère l'homme par **sa parole**. Il ne fait rien d'autre que de s'adresser à lui avec les forces du Bien qui l'habite.
- Beaucoup de personnes qui vivent dans les sépulcres de l'exclusion, de leur vie blessée, détériorée par le rejet, l'incompréhension ou l'indifférence, témoignent de ce qu'elles ont dû souffrir. Ce qui peut les soigner, c'est uniquement la



proximité et la tendresse de quelqu'un qui les regarde, leur porte de l'intérêt, les accueille telles qu'elles sont, leur permettent de s'exprimer, libérant la parole, les écoute et prend soin de leur fragilité avec délicatesse... Voilà ce qui libère !

« Comme servante de la Charité » : est-ce que je peux accueillir, écouter, adresser la parole à quelqu'un qui se sent dominé par des forces intérieures qui l'angoissent ?

Rencontre avec un homme qui souffre une maladie depuis 38 ans

« Il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans. Jésus, le voyant couché là, et apprenant qu'il était dans cet état depuis longtemps, lui dit : "Veux-tu être guéri ?" Le malade lui répondit : "Seigneur, je n'ai personne pour me plonger dans la piscine au moment où l'eau bouillonne ; et pendant que j'y vais, un autre descend avant moi." Jésus lui dit : "Lève-toi, prends ton brancard, et marche." » . (Jn 5, 5-9)

– 38 ans, c'est long... mais il est clair que Jésus ne se lasse pas d'encourager chaque personne, quelle que soit sa situation de prostration dans le temps, les facultés latentes qu'elle garde en elle, et sa manière d'attirer l'attention. Il interroge le paralytique pour que celui-ci puisse être en lien, de manière responsable, avec le désir de santé et la quête de sens qu'il porte en lui. Jésus fait appel à son propre potentiel et le laisse formuler sa décision.

« Comme servante de la charité » : est-ce que nous miserions pour le changement de quelqu'un qui serait paralysé dans un aspect de sa vie durant si longtemps ou bien, au contraire, est-ce que nous le considérerions comme une « cause perdue » ?

La foi d'une femme cananéenne.

Jésus répondit : *« Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Mais elle vint se prosterner devant lui en disant : « Seigneur, viens à mon secours ! » Il répondit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens. » Elle reprit : « Oui, Seigneur ; mais justement, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Jésus répondit : « Femme, grande est ta foi, que tout se passe pour toi comme tu le veux ! » Et, à l'heure même, sa fille fut guérie ». (Mt 15, 24-28)*



L'attitude de servante

- Jésus s'ouvre au dialogue, écoute, accepte la différence. Il fait un miracle et Il a même la liberté de louer la foi de cette femme. Il est clair qu'il n'y a pas exclusion mais rencontre.
- Et elle lui révèle ce qu'est la « faim » au-delà de la provenance ethnique ou religieuse. Désormais, toutes les « faims » de santé, de pain, de sens, trouvent écho en Lui.
« Comme servante de la charité » : est-ce que mes intérêts coïncident avec ceux des personnes blessées par la discrimination et l'exclusion ?

« Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! » (Mt 25, 35-36)

- Le Seigneur se cache dans les visages les plus souffrants, et notre lien avec Lui sera déterminé par le service offert à cet autre qui souffre.
- Les visages blessés se convertissent en « *terre sacrée – terre de mission* », où nous apprenons et mûrissons.
- En tant que Filles de la Charité, il nous est impossible d'ignorer celui qui souffre. Notre vocation crée en nous une sensibilité particulière face à la souffrance, qui se transforme en miséricorde, et la miséricorde nous permet de donner raison de notre foi.
- Rendons grâce pour la possibilité que nous avons de vivre, de réaliser au quotidien avec des faits simples les paroles de cet évangile à partir de notre être de servante.
« Comme servante de la charité » : où mettons-nous le point central de notre attention dans notre vie : dans les affamés, les assoiffés de justice, les étrangers, les exclus, les malades, les victimes d'abus de toutes sortes, dans les prisonniers ? Parce que Jésus est là !

Je conclus ce 4^e point avec cette affirmation de Sœur Lucie Rogé :
« Chaque Fille de la Charité, par sa vie, donne aux Pauvres la possibilité de lire l'Évangile. » (Un message pour notre temps, p. 261)



V – PASSER EN FAISANT LE BIEN

Dans les Actes des Apôtres, nous lisons : « Lorsqu'ils sont tous rassemblés dans la maison de Corneille, Pierre prit la parole et commença à partager son expérience de Dieu », expérience qui s'est affermie grâce à ce qu'il a vécu au quotidien avec Jésus de Nazareth. Maintenant le cœur de Pierre ne doute plus, il témoigne seulement ! Et, à ce moment-là, il résume sa présentation de Jésus en disant : « *Là où il passait, il faisait le bien* » (Ac 10, 38).

Nous nous retrouvons à nos origines : avec Marguerite Naseau, nous pourrions dire aussi : « *Là où elle passait, elle faisait le bien* », de fait, nous savons toutes que saint Vincent affirme : « *Tout le monde l'aimait, pour ce qu'il n'y avait rien qui ne fût aimable en elle.* » (Coste IX, 79 – Conférence de juillet 1642, sur les vertus de Marguerite Naseau). Cette affirmation correspond parfaitement au sens et à la signification de notre vocation de Fille de la Charité : « nous devons passer partout en faisant le bien ».

Nous pouvons nous demander : qu'est-ce qui peut nous aider à demeurer dans cette disposition de choisir et de faire le bien dans les choses les plus simples de notre quotidien ?

Je vous propose l'intériorité comme une attitude évangélique et le discernement comme un savoir-faire évangélique. Entre 11 et 24 ans de vocation, vous êtes dans une période privilégiée pour consolider cette intériorité, cette profondeur spirituelle. C'est très important pour résister au plus profond de nous-mêmes et nous rendre capables d'écouter la voix de l'Esprit, la voix des autres, les cris des pauvres... Demandons à Dieu avec le psalmiste qu'il *ne nous reprenne pas son Esprit* et qu'il nous aide à retrouver le chemin des profondeurs. (Ps 50, 13)

INTÉRIORITÉ

Sincèrement, pour moi, parler d'intériorité, c'est parler de profondeur, de vie intérieure ou, comme le définit le Pape François : « *les racines les plus fortes de la vie* » (homélie du 3 juin 2016). Ainsi donc, que l'invitation à cultiver l'intériorité parvienne jusqu'à nous, maintenant, comme une clameur existentielle pour pouvoir orienter notre être à partir de



L'attitude de servante

l'essentiel, du plus profond, de Dieu même puisque, comme le dit saint Vincent, Il est SENS. « Dieu est SENS » !

L'intériorité nous permet de vivre une foi solide et la grâce nous transforme du plus profond de nous-mêmes ; car nous savons que nous changeons intérieurement. L'intériorité favorise la possibilité de vivre à partir de ce que nous sommes réellement, à partir de ce qui donne une identité et une consistance.

Pour cela : « *Il importe à chacun d'être assez présent à lui-même pour entendre et suivre la voix de sa conscience. Cette requête d'intériorité est d'autant plus nécessaire que la vie nous expose souvent à nous soustraire à toute réflexion, examen ou retour sur soi* ». (Catéchisme de l'Église catholique n° 1779).

L'intériorité ouvre également un espace dans les relations interpersonnelles. Elle favorise le respect de la différence de l'autre, nous permettant de découvrir avec une plus grande délicatesse les nuances culturelles, les nécessités, la valeur des points de vue des autres, même s'ils contredisent les nôtres.

Par conséquent, comme servantes « *travaillons à nous rendre intérieurs* »... « *Nous sommes à Lui et non pas à nous* » (Coste XII, 93).

Voici une recommandation pour que l'intériorité se développe harmonieusement en nous : il nous faut apprendre avec patience le silence du cœur, faire taire les inquiétudes, apaiser nos agitations et freiner les précipitations inutiles.

L'intériorité nous rend capable de discernement

Quand nous écoutons Jésus dire que la personne (vous et moi) « *nous tirons le bien de la bonté de notre trésor qui est dans notre cœur* » (cf. Mt 12, 35). Nous avons vite l'habitude de nous demander : suis-je habitée par la bonté, car si ce n'est pas le cas d'où vais-je tirer le bien, ou ce qu'il y a de meilleur en moi ? Très vite nous viennent toutes sortes de réponses. Mais le plus important, ce ne sont pas les réponses, c'est la manière dont elles m'habitent ? Et là, le discernement doit devenir une attitude naturelle au plus profond de moi pendant mon cheminement dans la



vocation. En effet, de cette attitude intérieure, dépendent mes choix en vue du bien. Par conséquent, apprendre à choisir le bien, c'est discerner. (Rappelons que, pour les croyants, le discernement c'est choisir entre ce qui est bon et ce qui est meilleur). Pour une servante des pauvres, choisir le bien est partie constitutive de sa mission, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas faire autre chose qu'opter toujours pour le bien.

Le discernement permet de :

- reconnaître où nous avons mis notre cœur,
- voir comment nous vivons notre foi, comment nous découvrons la présence de Dieu, quelle est sa proposition, sa volonté,
- se poser la question essentielle face aux réalités difficiles qui se présentent : *que ferait Jésus à ma place ?*
- chercher ce qui nous motive chaque jour, c'est-à-dire si nous avons conscience de ce qui pousse notre cœur à décider ?
- reconnaître où nous mettons nos intérêts,
- d'accepter une vie dans laquelle nous savons intégrer les tensions, sans qu'elles ne nous perturbent, conscientes que les difficultés sont des occasions de se surmonter,
- accueillir les obstacles comme une possibilité qui nous permet d'opter pour les décisions qui conduisent au bien (*comme la peur, l'insécurité, la paresse, la dispersion*),
- chercher là où l'on a le plus besoin de nous, avec générosité et disponibilité, en toute liberté.

Voici deux recommandations pour que le discernement au quotidien soit le plus simple :

- il nous faut respecter et aimer les espaces de relecture de vie,
- il faut aussi insister sur une formation continue sur le discernement spirituel (sur le plan personnel et communautaire).

VI – QUE VEUX-TU QUE JE FASSE POUR TOI ?

(Mc 10, 46-52)

Je suis sûre que nous toutes, ici présentes, nous avons, au fond de notre cœur, cette question de Jésus à Bartimée, ainsi que la réponse de cet homme dans l'obscurité de sa cécité : « *Rabbouni, que je retrouve la vue !* ». De son cœur jaillit cette unique demande. Bartimée sait que, si ses yeux



L'attitude de servante

s'ouvrent, tout changera. Le récit conclut en disant que l'aveugle recouvrira la vue et « *suivait Jésus sur le chemin* ».

Maintenant, j'aimerais que l'on permette à Jésus de nous poser la même question, non plus en particulier, mais en communauté, dans la communauté que nous formons ici, durant cette session. « *Que voulez-vous que je fasse pour vous* » ? Notre réponse pourrait être : aide-nous à vivre les vertus de chaque jour, celles qui font de nous une servante.

Je reprends l'expression : *les vertus quotidiennes*. Le mot « vertu » d'après sa racine latine signifie **force** ; elles sont donc, sans aucun doute, une force pour vivre notre vocation et plus encore, paraphrasant une phrase de saint Vincent qui se réfère aux Règles... j'ose dire que les vertus aussi nous servent **d'ailes pour voler à Dieu, pour voler vers les autres**. Nous sommes invitées à être une Compagnie en sortie, et face à une telle « invitation », j'aime prendre le temps de voir ce que Dieu nous demande, quelle est sa volonté... car il ne s'agit pas de « sortir pour sortir » ni de sortir n'importe comment. Nous devons discerner le « comment ». En faisant cet exercice, je me suis retrouvée avec : « *la charité est l'âme de la sainteté* » (Catéchisme de l'Église Catholique n° 826) et « *nous sommes tous appelés à la sainteté* » (CEC n° 2013) et « *la sainteté de la Compagnie est faite de la sainteté de chacune de nous* » (Mère Guillemin).

Où est-ce que je veux en venir ? Simplement à : si la charité est l'âme de la sainteté, alors, que notre sortie vers les autres se fasse donc dans la force de la charité, de la simplicité et « *de l'humilité d'une servante qui nous met à genoux devant celui que nous servons* » (cf. sœur Lucie Rogé).

CHOISIR LA CHARITÉ

« *Dans le cœur réside... la charité* », le cœur est siège de la charité (CEC n° 1853). Chaque moment de notre vie devrait être à la merci de la grâce, disponible pour qu'elle rende notre cœur de pierre « plus tendre » et qu'elle le transforme en un cœur où puisse résider la charité. C'est le combat spirituel de toute notre existence et le processus de notre maturation humaine et spirituelle.

Choisir d'agir avec charité

Mues par un sentiment de profonde compassion qui nous permet d'accepter l'autre comme faisant partie de ce monde, même quand il agit

d'une manière différente de celle que nous souhaiterions, agir avec charité, *c'est découvrir la dignité de la différence* :

– Être proches, accessibles à tous par la bonté ; nous n'avons pas le droit de faire peur.

– Être libres de jugements et de duretés, nous rappelant que « *le pauvre est, dans la partie visible de sa souffrance et de sa misère, ce que l'homme (ce que chacune de nous) est dans le secret de son être* ».

– Estimer les personnes pour ce qu'elles sont, indépendamment de ce qu'elles font, être attentives à leurs fragilités, leur redonner confiance, sans rien demander en retour, sans calcul qui vide notre don total de toute gratuité.

– Être sensibles. Saint Vincent dit que la sensibilité est un effet de la charité et « *qu'on ne saurait voir souffrir quelqu'un, qu'on ne souffre avec lui* ». (Coste XII, 270) Concrètement, rien en nous ne peut justifier l'indifférence face à la souffrance de l'autre. (Coste XI, 560-561)

– Chercher toujours « *la justice [qui] est la première voie de la charité* » (Caritas in veritate, 6)

– Être ouvertes à une formation du cœur pour écouter les pauvres afin de percevoir l'intuition créatrice qui les habite et la respecter.

Voici un encouragement : « *le chemin de la charité qui s'ouvre devant nous est presque infini* » (Lettre apostolique du Pape François à tous les consacrés, II, n° 3)

Choisir d'agir avec simplicité

– Approfondir la vérité qui rend possible la liberté intérieure, la transparence, la sincérité,

– Partager généreusement tout ce que je suis et tout ce que j'ai, en me quittant moi-même, en sortant de mes « zones de confort » pour aller à la rencontre des autres et faire route avec eux,

– Reconnaître que ce ne sont pas les choses que nous donnons qui évangélisent mais la qualité et la chaleur de notre relation et de notre présence,

– Vivre la joie d'être au service de tous, des pauvres, de nos Sœurs, etc. Nous ne choisissons pas ceux avec qui nous allons collaborer comme servantes. Cette sélectivité serait signe d'une certaine désharmonie intérieure. C'est dans le service que se trouve notre satisfaction la plus profonde ! Nous en avons toutes fait l'expérience !

L'attitude de servante

- Prévoir le danger de tomber dans un activisme marqué par la précipitation et le volontarisme, qui met en jeu la gratuité sur laquelle s'assoit notre vocation, provoquant lassitude et indifférence, nous installant à la longue dans la médiocrité,
- Donner du sens à la routine qui est nécessaire pour ne pas courir le risque de tomber dans l'apathie,
- Utiliser convenablement la technologie et les moyens de communication sans en être esclaves,
- Éviter de multiplier nos besoins, les réduire en ayant comme point de références les pauvres et une intégrité de conscience face à l'argent que nous manipulons car tout appartient aux pauvres (une vie sobre),
- Croire en la force de Vie qu'il peut y avoir dans les petites choses et offrir un témoignage qui attire et évangélise par la cohérence, la crédibilité... C'est peut-être la meilleure des pastorales des vocations que nous puissions « être et faire ».

Voici un encouragement : la simplicité nous permet de vivre avec « une ouverture de cœur » (cf. « *Écrits spirituels* » A. 91 bis)

Choisir d'agir avec humilité

- Reconnaître que nous sommes des créatures limitées, dépendant entièrement de Dieu,
- Grandir en gratuité, car le don de soi désintéressé rafraîchit des contextes dans lesquels nous devons entrer et servir où prévalent esprit de compétition, hyper-valorisation du rendement, efficacité, prestige, apparences,
- Laisser les pauvres être « *nos maîtres et seigneurs* », en nous ouvrant et en apprenant réellement d'eux, en surmontant toute tentation de répéter cette phrase comme un slogan pour attirer ou séduire,
- Savoir dépendre de ceux qui demandent nos services et en ont besoin, et ne pas nous imposer,
- Identifier « *l'impatience d'arriver à des résultats immédiats* » (EG 82), ne tolérant ni les contradictions, ni les échecs, les critiques, l'attente ; en définitive, c'est refuser la croix,
- Servir sans prétention d'efficacité, sans protagonisme, libres de toute quête de pouvoir,
- Reconnaître lorsque nous tombons dans la dispersion, dans la difficulté à gérer le temps et les énergies, demandons-nous avec franchise : quelles sont les conséquences des rythmes de vie que nous avons choisis ?



– Mûrir dans l'esprit de collaboration capable de renoncer à tout contrôler, à posséder, à dominer, mais simplement à apporter ses talents reçus.

Voici un encouragement : choisissons l'humilité, car il est important que notre vie de Filles de la Charité soit dirigée par nos vertus et nos valeurs.

VII – NOUS OUVRIR À L'ESPÉRANCE

« Car il y a pour l'arbre un espoir : une fois coupé, il peut verdier encore et les jeunes pousses ne lui feront pas défaut. » (Jb 14, 7)

Étant servantes des pauvres, pouvons-nous être ces jeunes pousses qui continuent à germer et soutiennent l'espérance des pauvres ? Humblement, je crois que nous le pouvons. Il suffit que « nous laissons faire Dieu » en nous, que nous Lui fassions confiance. Dieu sait agir avec notre grande faiblesse, en nous donnant son Esprit sans mesure. A nous de ne pas « jeter cette grâce dans un sac sans fond »... et de ne pas nous croiser les bras... Vous êtes très jeunes !

Je vous invite à accueillir ces trois réponses qui peuvent être un motif d'espérance pour les pauvres :

1 – « Aiguisons notre regard quotidiennement pour repérer les vraiment pauvres » (cf. DIA, 14), puis, une fois repérés, approchons-nous de leur réalité. Le Père Gustavo Gutiérrez répétait toujours aux religieux latinoaméricains : « il est nécessaire que l'histoire, là où Dieu se révèle et là où nous l'annonçons, soit relue à partir des pauvres, à partir des condamnés de la terre ».

Moi, je vous dis que c'est tout-à-fait vrai. Il n'y a aucun doute que l'on voit le monde et la vie de manière très différente selon que l'on est sur une embarcation fragile traversant la mer sans direction fixe ou sûreté sur la terre ferme. On ne voit et on ne vit pas non plus de la même manière si, âgé de 22 ans, on est sur un lit d'hôpital ou si l'on est migrant, luttant pour survivre, ou si l'on est dans une classe d'Université.



L'attitude de servante

Je me permets d'insister, une fois que nous avons trouvé les pauvres, mettons-nous à leur place. C'est uniquement à ce moment-là que nous saurons ce qu'ils ressentent, ce dont ils ont besoin, et que littéralement nous vivrons la compassion, que nous souffrirons avec eux...

2 – « Ravivons notre passion pour les pauvres » (cf. DIA, 15) et nous serons capables de donner une réponse libre avec disponibilité et mobilité, en sachant résister à toute installation. Il y a beaucoup de personnes qui nous attendent, et la disponibilité rend effective la vocation. Soyons généreuses !

3 – « Pratiquons la justice et prenons position contre ce qui porte atteinte à la vie, aux droits et à la dignité des personnes » (cf. DIA, 16), en recevant une formation nécessaire qui nous donne des critères solides pour « la voie tracée par la charité ». (Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, n° 204). Ceci pour ne pas tomber dans la tentation de vivre comme des riches sans nous préoccuper de ce que Jésus désirait : « le Royaume de Dieu et sa justice » (Mt 6, 33). « Alors le faible renâtra à l'espoir et l'injustice se trouvera muselée ». (Cf. Job 5, 16)

VIII – CONCLUSION

Le Pape François dit encore : « *Je suis une mission sur cette terre, et, pour cela, je suis dans le monde* ». (EG n° 273) Nous savons quelle est notre mission et notre vocation. Vivons-la.

La Vierge Marie est bienheureuse parce que Dieu a posé son regard sur sa petitesse. Confions à son Cœur de Mère notre être de servante des pauvres. Elle, qui est notre maîtresse spirituelle, nous montre le chemin de la vraie sainteté qui, selon nos fondateurs, consiste « à bien faire ce qu'on fait, conformément à sa vocation ». (Coste X, 353).

Pour terminer, « *Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie* ». (Phil 4, 4). Dieu désire cette joie et les pauvres aussi.

Sœur Iliana SUAREZ PEREZ
Fille de la Charité

TÉMOIGNAGE DES SŒURS

Province de Chelmno-Poznan, de Cracovie
et de Slovaquie

Aide dans la zone ATO en Ukraine

Un peu d'histoire

C'est en avril 2014 qu'a débuté le conflit armé dans l'Est de l'Ukraine. Après la destitution du Président, du Parti pro-russes et la mise en place d'un autre Gouvernement, les Forces armées russes et les Séparatistes pro-russes contrôlés par la Russie ont protesté militairement contre le gouvernement ukrainien et, en représailles, ils ont revendiqué l'indépendance de Donetsk et de Lougansk. Le 11 mai 2014, ont lieu deux « référendums populaires » instituent la république populaire de Donetsk et celle de Lougansk qui sont aussitôt inscrites à la liste des « organisations terroristes ». Le 22 mai 2014, ces deux républiques populaires décident de s'unir pour former les États fédérés de Nouvelle-Russie.

Devant une telle situation, les Forces armées ukrainiennes ont commencé des opérations anti-terroristes (ATO) pour briser les groupes séparatistes armés et supprimer ces deux républiques pro-russes autoproclamées.

Cette guerre dure depuis 5 ans. Pour cette raison, de nombreux habitants de l'Est de l'Ukraine ont été forcés de quitter leur maison et de migrer à l'intérieur du pays. D'autres s'ont allés en Russie ou dans d'autres pays. Mais les plus pauvres sont restés dans ces régions frontalières et la situation humanitaire s'aggrave



Actualité
des
Provinces

Témoignage des Sœurs

de jour en jour. Les villes et les villages sont constamment mitraillés par l'artillerie des séparatistes pro-russes. Dans de nombreux endroits, il n'y a ni nourriture ni électricité ni eau potable. Ce conflit armé a déjà tué de nombreuses personnes et blessé grièvement beaucoup d'autres. Les maisons sont en ruine et les familles restent sans biens, les enfants sont les plus vulnérables.

Dans la zone des opérations antiterroristes (ATO) qui s'étend sur presque 40 km², allant des régions de Donetsk et de Louhansk, on distingue trois types de territoires avec leurs propres particularités :

- Le territoire contrôlé par le gouvernement ukrainien
- Les territoires temporairement occupés
- La « zone grise », territoire situé à la frontière russe-ukrainienne où vivent la plupart des familles pauvres, des enfants et des personnes âgées.

Cette zone ATO est très dangereuse, même pour les Organisations humanitaires. Le Service de secours chrétien (CHSR), organisation œcuménique catholique fondée en 2015, réunit des volontaires pour offrir une aide à toutes les personnes qui ont besoin de soutien matériel et spirituel, en particulier dans les régions de l'Est de l'Ukraine, à la frontière russo-ukrainienne. Le Service de secours chrétien (CHSR) assure une assistance psychologique, humanitaire et éducative, non seulement aux civils de la zone ATO mais aussi aux soldats. Toutes ces activités sont accompagnées par des temps de prière et d'évangélisation.

En 2018, la Conférence des Supérieurs Majeurs de l'Ukraine a demandé à toutes les congrégations religieuses en Ukraine de collaborer avec le CHSR.

L'engagement des Filles de la Charité des Sœurs des Provinces de Slovaquie, de Cracovie et de Chelmo-Poznan.

En réponse à cet appel des Supérieurs Majeurs de l'Ukraine, plusieurs Sœurs de la Province de Slovaquie et de Cracovie se sont rendues disponibles pour aider temporairement les habitants de la zone ATO. En début 2019, 30 Sœurs environ de la Province de Chelmo-Poznan se sont rendues disponibles pour s'engager dans cette mission difficile et dangereuse. Les Sœurs assurent auprès des habitants une présence dans la

durée, elles partent deux par deux et, successivement, toutes les six semaines, deux autres Sœurs les remplacent. Toutes ces Provinces accompagnent de leurs prières cette mission risquée, même si elle est temporaire.

Les Sœurs servent principalement les habitants du village de Pionierske situé au bord de la mer d'Azov, à 6 km du front. La plupart de la population va travailler au port de Marioupol. Le Centre « Arche », dirigé par les époux catholiques, Vladimir et Oksana, collabore avec des bénévoles, jeunes, prêtres, religieuses, laïcs. Il a pour objectif de proposer des activités chrétiennes aux enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans. Autrefois, dans ce village de Pionierske, des camps pour enfants étaient organisés. Mais, après le déclenchement du conflit, les locaux ont été transformés en camps de réfugiés et, depuis, malheureusement, ils sont en grande partie dévastés. Toutefois, il reste une partie des locaux qui sert de clinique externe aux « Médecins sans frontières » qui viennent une fois par semaine et fournissent aux habitants des soins professionnels gratuits, une autre partie qui sert de local pour les enfants, de chapelle et d'entrepôt pour l'aide humanitaire.

Les habitants de cette région vivent très modestement mais sont très cordiaux. Leur principale source de subsistance provient du jardin autour de leur maison et de quelques animaux de la ferme. Les conduites d'eau étant détruites, ils doivent aller chercher de l'eau plus loin. Tous les jours, des coups de feu résonnent derrière la colline, les villageois se sont habitués à la présence de soldats avec leurs techniques militaires. Ils sont conscients que leur vie dépend de Dieu et qu'elle est un don. En raison d'une longue privation d'accompagnement spirituel et de l'absence d'églises dans les environs, ils ont une grande soif spirituelle et sont ouverts aux valeurs chrétiennes. Ils prient beaucoup pour le retour de la paix dans leur pays et dans leur cœur car ils savent, par expérience, combien cette valeur est importante.

Témoignages des Sœurs des Provinces de Slovaquie et de Cracovie.

« Nous avons aidé les villageois de Pionierske, sur les rives de la mer d'Azov, près de la ville de Marioupol, dans le Sud-Est de l'Ukraine. Nous avons dû passer par des contrôles militaires, autour des champs minés, des panneaux d'avertissement avec l'inscription : "Attention,

Témoignage des Sœurs

bombe !” , alors qu’il n’était pas permis d’arrêter la voiture ou d’en sortir... »

« Le Centre “Arche” était ouvert tous les jours du matin au soir et répondait aux divers besoins actuels de la population environnante. En plus des activités quotidiennes liées au fonctionnement normal du Centre (cuisine, lessive, ménage, travail dans le jardin...), nous nous sommes occupées des enfants qui, chaque jour, venaient des environs. »

« Notre devoir principal était d’aider les enfants à surmonter ce moment difficile avec Dieu en leur donnant une formation spirituelle. Notre seul désir était d’essayer d’ouvrir le cœur des enfants à l’amour de Dieu, à sa Présence, à sa protection pour dépasser les peurs bien légitimes car nous n’étions qu’à 5 km de la ligne du front. Pendant notre séjour, 5 enfants ont été baptisés et 3 femmes ont reçu le sacrement de la réconciliation et la Communion. »

« Pour les groupes de jeunes qui venaient des alentours, nous avons préparé des réunions régulières dans les espaces de l’ancien camp de pionniers, situé à proximité. Les activités étaient éducatives, catéchétiques, bibliques, pédagogiques, nous leur avons aussi enseigné l’anglais. Nous leur avons aussi organisé un camp spirituel d’une semaine et avons préparé plusieurs locaux pour leur permettre de vivre encore des camps en été programmés après notre départ. »

« Nous avons rendu visite aux personnes âgées, socialement faibles, pour leur apporter de la nourriture, des médicaments et pour leur parler. De temps en temps, nous avons soigné des malades du village, régulièrement nous avons visité des familles pour prier ensemble, pour lire la Sainte Écriture et en faire le partage. »

« D’autres volontaires sont partis dans le village de Talakivka pour offrir à la population une aide humanitaire (vêtements, hygiène...) dans le cadre du projet “Saint-Père pour l’Ukraine”. Nous avons eu l’occasion de catéchiser deux groupes d’une vingtaine de personnes. Après les temps de réflexion et de prière, nous échangeons amicalement en prenant un thé, chacun partageant ce qu’il avait. Les Médailles miraculeuses que nous leur avons données ont été acceptées par tous, y compris les orthodoxes et les protestants. Tous nous ont témoigné leur reconnaissance pour ces visites. C’était pour eux une expérience humaine, culturelle et spirituelle ».

« Chaque journée passée dans le village de Pionierske était différente. Le programme changeait régulièrement. Habituellement, le



matin nous commençons par l'Eucharistie (si un prêtre était présent) ou par la prière et le partage de la Parole de Dieu puis nous allions rendre visite à une maman et sa fille handicapée mentale. Toutes deux passaient leur journée à trier des déchets. Elles habitaient une maison délabrée, les fenêtres étaient recouvertes de plastique et elles souffraient beaucoup du froid de l'hiver.

Nous avons aussi rencontré une femme âgée qui vivait seule dans sa vieille maison parce que sa fille était morte très jeune, ses fils vivaient à Kiev. Elle voulait rester dans sa maison pour ne pas être à la charge de ses enfants. Chaque jour, elle nous attendait impatiemment, trop heureuse de pouvoir parler à quelqu'un...

Nous avons aussi rencontré Monsieur Pietia, hémiparalysé. Sa femme s'occupait bien de lui mais il était déprimé et espérait un médicament miracle qui lui permette de remarcher. Nous lui avons donné la Médaille miraculeuse pour demander à la Vierge de l'aider à gérer sa situation dans la sérénité... Lena, elle aussi, était paralysée et attendait toute la journée que sa fille revienne du travail. Elle était tellement heureuse quand nous lui parlions en russe. Nous avons aussi aidé matériellement plusieurs familles : vêtements, chaussures, fournitures scolaires.

Une fois par semaine, nous allions à l'école maternelle du village voisin de Vinohradné. « Chez nous », notre cour était toujours pleine d'enfants, ils savaient qu'ils pouvaient venir pour jouer, manger et prier avec nous. Ils aimaient aussi beaucoup nous aider : préparer les légumes, nettoyer la voiture, faire le ménage avec nous... Nous leur avons appris à prendre soin de leurs petits frères et sœurs et à s'entraider. Venant le plus souvent de familles séparées, certains habitaient chez leurs grands-parents. De nombreux parents, leurs frères et sœurs plus âgés étaient tous partis chercher un travail.

« Dans l'après-midi ou le soir, c'était le temps des catéchèses. Nous avons rencontré des familles pour prier avec elles et partager ensemble la Parole de Dieu. Tous étaient très réceptifs et reconnaissants, ils voulaient non seulement entendre la Parole de Dieu mais aussi mieux la comprendre. »

« Ces gens qui connaissent les bombardements, vivent dans la peur constante et dans l'inquiétude quant à l'avenir. Chaque jour, ils entendaient les coups de feu et les petits enfants qui savaient distinguer le danger, se



Témoignage des Sœurs

comportaient en conséquence : continuer de jouer ou se cacher à la maison ou dans le Centre. »

« Les soldats de la première ligne sont également venus au Centre. On les appelle les “anges”, parce qu’ils venaient prendre des provisions pour d’autres soldats, au risque de leur propre vie. »

« Le jour de notre départ, on nous a demandé de rendre visite à un malade qui se trouvait dans la zone des coups de feu. Nous sommes parties en voiture jusqu’à la maison de Monsieur Vasil. Il était très reconnaissant que nous soyons venues lui rendre visite ! Comme le centurion romain dans l’Évangile, il s’est exclamé qu’il ne méritait pas notre visite. Nous lui avons donné les médicaments dont il avait besoin et nous a demandé de prier avec lui. Nous avons été touchées par l’humilité et la foi de cet homme. »

« Cette mission dans la zone ATO a été, pour nous, un temps précieux : pouvoir vivre au milieu de ces gens abandonnés et être là pour eux. Notre présence était pour eux le témoignage que Dieu ne les abandonnait pas. En réalité, nous avons beaucoup plus reçu que nous n’avons donné. Nous avons aussi découvert combien la foi pouvait rapprocher les personnes car nous sommes tous des enfants de Dieu. »

Témoignage des Sœurs de la Province de Chelmno-Poznan

« Dans le cadre de la coopération de la Province avec le Service de secours chrétien (CHSR), nous avons servi, comme bénévoles, pendant six semaines dans la zone ATO, à Pionierskie et dans les villages environnants. Cette nouvelle expérience a été un moment de grâce spéciale pour chacune de nous. Nous avons réalisé à quel point la paix était importante, aussi bien dans les pays que dans nos cœurs. Nous servions avec les bénévoles du Centre “Arche”. Ce Centre était dirigé par Oksana et Vladimir, mariés catholiques et vrais disciples du Christ, témoins de foi, de paix et de courage. Ce qui nous a marqué, c’est que le bruit quotidien des explosions et des tirs ne perturbait en rien le climat de sérénité qui régnait dans le Centre. La prière vécue en commun chaque jour nous fortifiait et nous donnait la force de servir.

Un jour, Vladimir nous a partagé en toute simplicité son parcours de vie. Lorsqu’il s’est marié avec Oksana, il a pensé satisfaire son désir intérieur en acquérant une belle voiture de marque ; mais, après un certain temps, il a constaté que cela ne lui suffisait pas. Et il ressentit le désir d’acheter un bel appartement. Il en a acheté un à Kiev, mais son cœur



n'était toujours pas comblé. Alors il a acheté un terrain pour construire une maison mais, à nouveau, il ressentait le même vide intérieur. Puis, ils se sont convertis à la religion catholique. Très vite, ils ont rejoint le Service pastoral mais ce n'était pas encore le trésor qu'ils recherchaient. Après avoir entendu parler de la mission de bénévolat dans les zones de conflit à l'Est de l'Ukraine, ils ont décidé d'y partir. Là, en se mettant au service des soldats, des enfants, des adolescents, des familles en difficulté, des personnes âgées et malades, tous en grande souffrance en raison de la guerre, ils ont trouvé le sens de leur vie.

Après leur arrivée dans la zone ATO, ils ont commencé à visiter les familles et à les évangéliser, à prier et à méditer la Parole de Dieu pour voir comment surmonter cet enfer qui existait autour d'elles. Bien sûr, il a fallu un certain temps pour que les familles leur fassent confiance mais l'authenticité de leur témoignage les a rapidement convaincues. L'espérance que Dieu ne les oubliait pas, renaissait dans le cœur de cette population locale. Puis, Oksana et Vladimir ont aménagé un local pour en faire une chapelle et ont invité un prêtre de Marioupole à venir dans le village de Pionierskie, ce qu'il fit une fois par semaine. Pour nous, Filles de la Charité, la foi profonde de ce couple catholique, leur dévouement, leur enthousiasme, leur engagement, leur ouverture, leur simplicité, leur sensibilité ont été une grande « leçon de foi ».

Durant la semaine, nous avons continué la mission d'évangélisation inaugurée par Oksana et Vladimir. Nous allions dans plusieurs villages pour organiser des rencontres de prière, de Bible, de catéchèse et de préparation aux sacrements. Les week-ends, nous organisons des rencontres pour adultes.

Chaque jour, les enfants venaient au Centre « Arche ». Nous leurs préparions des repas, ils recevaient aussi une aide pour leurs devoirs scolaires, des cours d'anglais et pouvaient aussi participer à des activités thématiques et pratiques. Les rencontres avec les enfants et les grands adolescents (16-17 ans) ont été, pour nous, l'occasion de pratiquer la patience, la bonté et la compréhension. Vivant dans une tension constante, généralement sans soutien de la part de leurs parents, les jeunes étaient souvent dépressifs. Seul, un accompagnement plein de bonté pouvait les aider à s'ouvrir un petit peu.

En plus de notre service au Centre « Arche », nous allions dans deux écoles et un jardin d'enfants pour donner à manger et proposer des activités didactiques.



Témoignage des Sœurs

Pendant les vacances, des excursions organisées permettaient aux enfants et aux jeunes de passer un peu de temps hors de ce cauchemar de la guerre et, ainsi, de reprendre équilibre et force.

L'autre expérience inoubliable, c'était les sorties pour apporter de l'aide humanitaire dans les villages frontaliers. Les gens, très reconnaissants, nous disaient : « Merci pour l'aide que nous recevons, mais encore plus pour ne pas nous oublier ; grâce à vous, nous ne sommes plus seuls. (...) Apparemment, la guerre était nécessaire pour que nous puissions entendre parler de Dieu. »

La population locale vit dans une grande pauvreté. Avec des bénévoles, nous portions des repas aux malades, aux personnes âgées seules qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas quitter leur maison car leurs pensions étaient trop petites et les frais trop élevés. En hiver, ils ne pouvaient pas chauffer leur appartement en raison du prix élevé du gaz ; ils utilisaient un peu de bois, mais cela ne procurait que peu de chaleur, ils mangeaient aussi très modestement. Le Service de secours chrétien (CHSR) les aidait le plus possible : distribution de produits alimentaires, visites pour les soutenir et redonner un peu d'espoir car les gens souffraient surtout du manque de relations avec leurs proches qui vivaient de l'autre côté de la frontière, en Russie. Leurs familles vivaient là-bas et ils ne savaient pas ce qui s'y passait. Tamara, dont le mari était parti en Russie, la laissant avec ses deux enfants, disait : « l'année 2015 a été la plus terrible des années. J'avais peur de croiser des chars et les coups de feu étaient très difficiles à supporter. J'ai passé de longues heures avec mes deux filles, assises dans la cave. Un jour, j'ai demandé à un commandant comment se comporter pendant les explosions, il m'a répondu : "placez vos icônes sur les fenêtres et priez"... Aujourd'hui encore, je m'en souviens et je remercie Dieu de nous avoir gardé en vie.

Le Centre "Arche" est aussi un havre de paix pour les soldats. À tout moment de la journée, ils peuvent y venir pour se reposer, manger, se laver, faire un peu de lessive et les prêtres volontaires leur assurent une aide spirituelle. A la période de Noël, avec les enfants, nous sommes allées rejoindre les soldats pour leur chanter des cantiques de Noël. Nous avons été bien accueillies, en échange, les soldats ont offert aux enfants des boîtes de biscuits. Puis, ils se sont confessés et ont participé à l'Eucharistie. Des larmes silencieuses coulaient de leurs yeux. Nous nous souviendrons longtemps de ces repas pris avec eux, en repensant à ce chant russe : « La maison, ce n'est pas des murs, une table et des chaises, la maison, c'est là où on est attendu, où on nous comprend, où on oublie toute souffrance ».



Seigneur, sois béni...

Merci, Seigneur, pour ce temps de service passé dans le village de Pionierski de la zone ATO.

Merci pour toutes les personnes rencontrées, les événements vécus et la joie de servir.

Merci, Seigneur, pour ta présence agissante dans le cœur et la vie de tous ces bénévoles qui se sont engagés au service de ces enfants, des adultes, ces personnes âgées ou malades, ces soldats... Leurs exemples de dévouement, de zèle, de sérénité dans le sacrifice, de confiance nous ont évangélisées.

Merci, Seigneur, pour les temps de prière en commun qui nous donnaient la force de servir.

Merci pour le climat chaleureux durant les repas pris ensemble et pour l'hospitalité offerte à ceux qui arrivaient au Centre.

Merci d'avoir pu partager si simplement notre foi comme le pain, tout au long des journées.

Merci d'avoir rencontré des enfants, les petits et plus grands, pour moi – un "test" pour la patience, la compréhension, la bonté.

Merci pour les rencontres autour de la Bible, l'écoute humble et sincère de la Parole de Dieu par les participants.

Merci pour les rencontres vécues avec les villageois qui vivent toujours, encore aujourd'hui, sous les coups de feu et croient en la victoire du bien et en un lendemain en paix...

Merci pour les soldats qui, au milieu de l'enfer des combats, reconnaissent la présence du Seigneur dans la prière mais aussi dans la solitude de la menace continue de la mort... Merci pour leur courage, pas seulement au combat, mais aussi dans leur confession de foi...

Seigneur, sois béni ! Veille sur toutes les personnes que tu nous as permis de connaître.

Des Sœurs qui ont œuvré dans la zone ATO





TÉMOIGNAGE DES SŒURS

Province de Madagascar

« Tout homme est une histoire sacrée à l'image de Dieu »

A Madagascar, dans la région de Fianarantsoa (partie Est de l'île), les catastrophes naturelles sont presque le lot quotidien de la population. Cette situation est encore aggravée par les aléas de la déstabilisation chronique de la situation politique du pays. En raison de la pauvreté et de l'insécurité, les personnes en précarité errent à la recherche d'une vie meilleure.

Les familles modestes, qui perdent leur travail, leur maison, et surtout leur bétail tant convoité pour l'exportation, se retrouvent dans une misère totale. La seule solution qui reste à ces ruraux est de fuir les atrocités menées par des bandes organisées soutenues par quelques personnes très riches, c'est l'exode vers la ville. Là, ils épuisent rapidement les maigres économies restantes et leur dernier refuge se trouve dans la rue. Ils installent alors un refuge avec des morceaux de plastique ramassés dans les poubelles de la ville, mais, très vite, ils sont violemment expulsés de ces lieux. Lors de ces expulsions, ils perdent tout, y compris leur carte d'identité et deviennent alors des « sans-papiers ».

La première conséquence de cette situation, c'est la perte des droits et, pire encore, la perte de la dignité. Les personnes de la rue s'adonnent à l'alcool, à la drogue, à la prostitution avec tout son cortège de misères : syphilis, tuberculose, SIDA.

Devant cette constatation, tout le monde est bien conscient que ces personnes sans-domicile ont besoin du secours des particuliers, des



organismes, des associations et aussi des congrégations religieuses... Des secours matériels leur sont apportés à l'occasion des fêtes mais ce n'est malheureusement qu'épisodique. Certains vont jusqu'à leur faire le catéchisme dans la rue ! Hélas, n'arrivant pas à s'en sortir, ils finissent par se contenter de ces aides sans chercher davantage ; ils s'enlisent progressivement dans une misère totale et se nourrissent uniquement de ce qu'ils trouvent dans les décharges.

Cette région de Fianarantsoa est souvent frappée par des cyclones et des inondations. Au cours des dix dernières années, Madagascar a été frappé par 45 cyclones et tempêtes tropicales. En 2018, la région de Fianarantsoa a été gravement affectée par le passage du cyclone tropical AVA. Des maisons se sont écroulées entraînant la blessure de nombreuses personnes, plus de 50 morts et 20 disparus. 54 000 personnes ont dû quitter leur domicile et le nombre des « 4 MI » a quadruplé du jour au lendemain [Les « 4 MI », cela signifie « Mifoka » (fumer), « Misotro » (boire de l'alcool), « Migoka » et « Miloka » (parier avec le peu qui a été gagné)].

Ainsi, au fur et à mesure, ces hommes ne sont plus capables d'assurer un travail constant, alors ils se contentent de petits emplois : faire des lessives, vider les poubelles de la ville, être dockers chez de petits commerçants. Dès qu'ils gagnent un peu d'argent, ils le dépensent dans l'alcool sans se soucier de leur famille... Quant aux enfants, ils sont livrés à eux-mêmes. Ils survivent en quémendant partout ou en aidant les dames à porter leurs sacs après leurs achats... C'est comme cela qu'ils gagnent leur nourriture parce qu'ils ne peuvent plus compter sur leurs parents. Le nombre des enfants de la rue ne cesse d'augmenter. La vie de famille devient le « chacun pour soi » !

L'appel du Pape François à « aller à la périphérie », les recommandations des Supérieurs à l'occasion des temps liturgiques et des fêtes vincentiennes nous invitent à nous faire proches des « sans-abris » :

« J'étais étranger et vous m'avez accueillis », c'est ainsi que nous avons entrepris une révision de nos œuvres.

Nous nous sommes d'abord demandé : « Comment aider ces sans-abris ? »

Quand les enfants délinquants du Centre avaient fini leur formation et qu'ils étaient retournés dans leur famille, nous avons décidé de loger quelques familles sans abri, que nous connaissions, dans les

Témoignage des Sœurs

locaux du Centre, devenus libres, d'autant qu'ils sont situés sur un terrain suffisant et cultivable.

1 – La première démarche à effectuer, ce fut de présenter ces personnes aux autorités élues du quartier. Alors, en collaboration avec elles, nous avons pu entreprendre les démarches administratives pour leur obtenir de nouvelles cartes d'identité, celles qu'ils avaient perdues lors des « ratissages » dans la ville. Et pour leur permettre de s'intégrer dans le système d'organisation communautaire du quartier, ce qui demande une certaine discipline obligatoire pour le bien commun, nous avons assuré une information et une sensibilisation auprès de la population.

2 – La deuxième démarche concernait la conscientisation des familles accueillies pour qu'elles entretiennent leur logement et, en plus de leurs petites activités habituelles, qu'elles cultivent un lopin de terre avec l'aide d'une Sœur qui les accompagne pour leurs plantations de légumes, de patates douces, de manioc.

3 – Pour constituer un démarrage de leur nouvelle vie et de leur travail, un fonds perdu a été donné à chaque famille.

4 – Les hommes doivent essayer de sortir progressivement de l'alcoolisme. Malgré les chutes et les rechutes, cette exigence est sans cesse imposée.

5 – Les enfants doivent aller à l'école tous les jours. Une Sœur veille à ce qu'ils soient tous présents.

6 – Grâce à la collaboration d'une Sœur infirmière, la santé de ces familles est suivie par un médecin du Centre diocésain, là où nous envoyons les pauvres.

7 – Le catéchisme est assuré par les jeunes Lazaristes en formation qui habitent non loin du centre. (Service corporel et spirituel).

8 – Chaque mois, il y a une réunion de ces familles pour qu'elles puissent partager ce qu'elles ont vécu durant le mois écoulé : culture du lopin de terre, santé de chacun, étude des enfants... c'est un temps de convivialité entre eux, surtout lorsqu'une autre famille est accueillie.

Nous prenons de plus en plus conscience que :

* Leur insertion, la conscience de leur responsabilité vis-à-vis des enfants, leur organisation personnelle... tout cela exige beaucoup de patience et de tolérance.

* Ce service requiert de notre part à la fois fermeté, et beaucoup de miséricorde.

* Ce service nous renvoie à notre propre pauvreté spirituelle... et combien est grande la miséricorde de Dieu face à nos limites et nos péchés. Nous les accompagnons dans leurs rechutes, nous savons que c'est un travail de longue haleine. Quand il arrive à l'un d'eux de ne pas suivre le règlement (par exemple ne pas revenir auprès de la famille pendant deux ou trois semaines, ce qui est un cas de renvoi du Centre), il demande pardon au groupe et il essaie de redémarrer encore une fois... à l'image de chacun de nous que Dieu accompagne et qui nous pardonne par le sacrement de réconciliation pour que nous devenions progressivement meilleures par sa grâce.

Il est clair que le travail joue un rôle primordial pour les aider à oublier les défaillances de leur vie. Etant donné leur état général si affaibli par les difficultés passées, il leur est difficile de fournir en continu des efforts physiques et de cultiver une surface suffisante en vue de subvenir aux besoins de toute la famille. Pour se soutenir mutuellement chaque semaine, il y a une journée de travail en commun chez l'un d'entre eux, à tour de rôle, en vue d'augmenter la production.

Ce qui nous frappe, c'est leur sens de la solidarité. Malgré leur irresponsabilité familiale, lorsque l'un d'entre eux est en difficulté par la maladie ou le deuil, ou qu'il vit un événement heureux : baptême ou autre, ils se mettent tous ensemble pour partager avec lui cet événement. Il y a deux jours, David un alcoolique en cours de désintoxication, a reçu sa nouvelle carte d'identité. Il s'est exclamé : « enfin je vais pouvoir voter à la prochaine députation ! Durant 10 ans j'avais perdu tous mes droits de citoyens »

Les paroles du chant de John Littleton résonnent constamment à nos oreilles : « Je cherche le visage, le visage du Seigneur, je cherche son image tout au fond de vos cœurs... Quand je vois mes enfants repoussés, torturés, aigris, opprimés, abusés, oubliés... Qu'en avez-vous donc fait ? » Oui, un jour, Dieu verra son image restaurée en ses enfants défigurés, rejetés, croupissant dans la misère.

Sœur Francine RAZAFINDRABODO
Fille de la Charité

SUR LE CHEMIN DE BÉATIFICATION

B

En voix de
béatification

Sœur Gabriella (Teresa) Borgarino

Fille de la Charité (1880-1949)

Servante de Dieu

« Une vie pour la mission »

C'est le 1^{er} janvier 1949 que Sœur Gabriella Borgarino meurt à Luserna (Province de Turin). Sa mort qui a touché le cœur de nombreuses personnes, a mis en lumière le rayonnement de sa vie pleine. De 1960 à 2018, plus de mille lettres, provenant d'Italie, de France, de Suisse, d'Espagne, des États-Unis, du Brésil, de Madagascar, etc. témoignent qu'elle est toujours invoquée et, surtout, que la dévotion au Sacré-Cœur et la récitation du « petit chapelet » à la Providence Divine se sont diffusées de manière surprenante, grâce à elle. Car, chez Sœur Borgarino, il y a quelque chose qui touche les cœurs et qui permet de découvrir un message qui concerne chacun. Sa vie est extraordinairement simple, c'est la sainteté ordinaire mais qui est extraordinaire par sa grande foi, son amour et son humilité.

SON ENFANCE ET SON ADOLESCENCE

Borgarino Teresa, son nom de baptême, est née le 2 septembre 1880, ; ses parents, Lorenzo et Maria Cerato habitent dans une petite maison à Boves (Piémont). Terre essentiellement agricole jusqu'au XIX^e siècle, des centaines de personnes trouvent désormais du travail dans les filatures de soie et de chanvre, dans les briqueteries, les carrières de marbre blanc, d'ardoise et de pierre de chaux. Le père a un lopin de terre qu'il cultive en jardin potager



mais, avec ses fils, il travaille dans les mines environnantes et les filles, dès qu'elles en sont capables, entrent dans les filatures. Dans le village, le clergé est exemplaire, très actif pour l'instruction de la jeunesse, il y règne beaucoup de fraternité.

Riches de foi et d'amour pour les pauvres, les parents sont de vrais éducateurs à l'égard de leurs dix enfants. Sœur Borgarino se souvient :
« Nous étions pauvres mais lorsque Maman faisait le pain, alors qu'il était encore chaud, elle m'appelait avec ma sœur et nous disait : « Prenez le premier pain, il est pour le Seigneur ; alors, portez-le à tel ou tel pauvre et faites-le discrètement parce que l'aumône doit se faire ainsi. »¹ ».

A 7 ans environ, Teresa reçoit le sacrement de la Confirmation et à 9 ½ ans, elle fait sa première Communion. Selon son témoignage, dès cet âge, les premières manifestations surnaturelles ont commencé.

Ayant grandi dans la saine atmosphère des champs, arrivée à l'âge obligatoire pour aller à l'école, elle suit sa scolarité dans l'école primaire du village. Bien que cette période scolaire soit relativement courte, Teresa apprend à bien exprimer sa pensée, malgré des difficultés d'orthographe et de grammaire. Vers 11 ans, elle commence à travailler à la filature. Voilà comment s'est déroulée son enfance et son adolescence : pauvreté, travail, simplicité mais aussi sérénité d'un milieu familial uni et profondément chrétien.

Cet environnement familial et religieux a construit sa personnalité équilibrée, son caractère volontaire et persévérant. La foi éclaire son comportement à l'égard de tous, la Parole de Dieu guide ses choix dans ses relations avec les autres et donne sens à sa soumission et son obéissance.

SA VOCATION DE FILLE DE LA CHARITÉ

La première fois que Teresa envisage la possibilité de se consacrer à Dieu, c'est le jour de sa première Communion. Elle dira : *« J'ai entendu le Christ me dire : 'Tu te feras Sœur !' »*

A Boves, elle connaît les Filles de la Charité qui travaillent non seulement à l'Hôpital mais aussi à l'Ecole primaire et au Patronage féminin. A 19 ans, elle décide d'être Fille de la Charité malgré cette inquiétude qu'elle avouera plus tard : *« Je ne pensais pas pouvoir entrer chez les Filles de la Charité en raison de ma pauvreté et de mon ignorance, cela me*



Sœur Gabriella Borganino

paraissait être un véritable obstacle, parce que je croyais que toutes les Sœurs étaient au moins maîtresses... »

En 1899, Teresa entre au Postulat, puis au Séminaire de Turin. Mais elle tombe malade et doit revenir dans sa famille. Ayant retrouvé la santé, elle est réadmise au Séminaire, le 30 juin 1901. Là, elle devient pour ses Compagnes un exemple de piété, de recueillement, de disponibilité allant parfois jusqu'au sacrifice.

En 1902, Sœur Borganino est envoyée en mission à la Maison de Angera (Lombardie) pour faire la cuisine. Puis, en 1906, elle a son changement pour Lugano (Suisse) dans le « Luogo Pio Rezzonico ».

Les années qui suivent sont caractérisées par des expériences mystiques qui marquent profondément sa vie... On peut différencier deux périodes :

* La première période de 1919 à 1928 avec trois apparitions du Sacré-Cœur :

- La première à Lugano, dans l'église de la Madonnetta (petite Vierge) le 25 juin 1919,
- La seconde à Grugliasco (Turin) dans la Maison Saint-Joseph, le 25 juin 1920,
- Enfin, la troisième toujours à Grugliasco (Turin) dans la Maison Saint-Joseph en 1928.

La seconde période de 1936-1937 à Luserna, dans la Maison de l'Immaculée (Turin) avec la quatrième manifestation.

MANIFESTATIONS ET MISSION

DE 1906 À 1919 : À LUGANO

C'est le 25 juin 1919 que les manifestations du Sacré-Cœur ont commencé à Lugano dans l'église de la Madonnetta. Sœur Borganino les communique seulement à son Directeur spirituel, Mgr Emilio Poretti, confesseur ordinaire des Filles de la Charité du « Luogo Pio Rezzonico ». Celui-ci lui impose le silence. C'est beaucoup plus tard qu'elle racontera aux Supérieurs ces événements surnaturels et ceux-ci lui demanderont de les écrire de manière détaillée, ce qu'elle a fait.

Elle écrit : « ... *J'étais avec nos Sœurs à la Sainte Messe à la Madonetta et je faisais l'action de grâce après la Communion, lorsque, tout-à-coup, je ne vis plus rien et s'avança vers moi comme un grand drap et, au milieu, un très beau Cœur, de couleur chair. A la place de la couronne d'épines, je vis des roses rouges séparées de cinq roses blanches...* ». Une voix intérieure me suggère une prière jaculatoire : « *O mon doux Trésor, Jésus, donne-moi ton beau Cœur* »² et me demande de confier à la double Famille de saint Vincent les « *prêtres infidèles et franc maçons* »³ et que le 25 de chaque mois soit une journée dédiée à la prière pour le Pape »⁴.

Sœur Borganino ne pouvait même pas à imaginer qu'il puisse exister des prêtres infidèles ; concernant les francs-maçons, elle savait seulement que c'étaient de mauvaises gens mais que Jésus les aimait tendrement, c'est pourquoi Il les appelait à la conversion. La prière pour le Saint-Père sera une constante de toute l'expérience mystique de la vie de Sœur Borganino mais les remarques les plus fréquentes se réfèrent à la mission indiquée dans la prière et aux sacrifices à faire pour les prêtres infidèles et les francs-maçons. A cette vision est liée une image du Sacré-Cœur et la récitation d'un petit chapelet.

En 1928, Sœur Borganino reçoit du Supérieur Général, le Père François Verdier et de la Supérieure Générale, la Mère Marie Lebrun, une communication de la part du Saint-Office qui, pour des raisons de prudence, interdit la diffusion de l'image du Sacré-Cœur ainsi que le petit chapelet. Il était opportun de ne pas donner lieu à des pratiques qui auraient pu susciter des polémiques de la part des incrédules. Face à cette interdiction, elle répond par l'obéissance absolue, le silence et la prière.

DE 1919 À 1931 : A LA MAISON SAINT-JOSEPH DE GRUGLIASCO

A la maison Saint Joseph de Grugliasco, Sœur Borganino reçoit le prénom de Gabriella. Là, elle bénéficie d'une seconde et d'une troisième apparition. Le Sacré-Cœur l'amène à comprendre que l'obéissance est une réponse d'amour à Dieu et qu'Il aime les actes de charité accomplis au quotidien, même insignifiants. Elle écrit :

« Durant ma méditation, je goûtais le bonheur du paradis, lorsqu'une Sœur vint m'appeler pour servir trois Sœurs arrivées de Turin. Aussitôt je dis à Jésus : 'Je m'en vais, cher Jésus'. Mais quelle fut ma joie, revenant à la chapelle, de voir Jésus, du côté du Saint Évangile, grand comme un jeune homme, d'une beauté extraordinaire, me disant très

Sœur Gabriella Borgarino

gracieusement : 'Puisque tu es partie par obéissance, moi je t'ai attendu par amour'. »

« Alors que je faisais l'action de grâce après la Communion, je vis devant moi trois magnifiques roses et la voix de Jésus qui me disait : 'Ce sont les trois actes de charité que tu as fait ce matin, je les ai beaucoup appréciés' »⁵.

DE 1931 À 1949 : A LA MAISON DE L'IMMACULÉE DE LUSERNA

En 1931, les Filles de la Charité qui résident dans la Maison Saint-Joseph de Grugliasco sont transférées à Luserna dans une maison plus grande, mieux adaptée pour les sœurs malades qui peuvent y respirer un air plus sain. Sœur Gabriella bénéficie d'une nouvelle manifestation du Sacré-Cœur. Le Seigneur Jésus lui demande de faire connaître sa Divine Providence et lui enseigne la prière jaculatoire : « **Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y** ».

Elle écrit : « *Le 27 septembre (1936 ?), Jésus m'était apparu avec le divin Cœur et me dit : J'ai le Cœur tellement rempli de grâces à donner à mes créatures, que c'est comme un torrent qui déborde ; fais... connaître à mes créatures et apprécier ma Providence Divine... Il m'avait enseigné : « Providence Divine du Cœur de Jésus, Pourvoyez-y ».* Les premières fois, je les écrivis sur quelques images que j'avais et, lorsque je pouvais, je les enseignais à nos bonnes Sœurs, mais Jésus sait combien je suis pauvre... Un jour, j'étais dans la chapelle pour la méditation... je vis Jésus descendre des marches de l'autel, resplendissant de lumière et de majesté, et s'approcher de mon banc ; lorsqu'il fut proche, je ne vis plus sa lumineuse Personne, mais je vis seulement son bras et Il me montra un feuillet dans sa main où était écrite la précieuse invocation : « Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y » ; Il me dit de l'écrire, de la faire bénir et de souligner « Divine », pour que tous sachent qu'elle est Sienne »⁶.

Sœur Gabriella organise la diffusion et parle de l'Amour d'un Dieu qui demande d'avoir confiance en Lui. Elle l'écrit sur des pauvres feuillets et enseigne à la réciter 33 fois sur le petit chapelet.

En 1938, la prière jaculatoire « Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y » est très connue et utilisée par de nombreux fidèles. Il semble que cette prière était adaptée à l'époque où la Seconde Guerre mondiale avait éclaté avec son lot de souffrances. La prière jaculatoire se répand rapidement de manière naturelle, si bien qu'elle est approuvée et



indulgenciée par Mgr Angelo Jelmini, Évêque de Lugano, et par le Cardinal Maurilio Fossati, Archevêque de Turin.

Employée aux travaux les plus humbles, Sœur Gabriella vit cachée dans la Maison de Luserna mais beaucoup de personnes s'adressent à elle. Des Sœurs, des Supérieurs, des prêtres, des gens simples lui écrivent pour lui demander des lumières et des conseils concernant leurs problèmes souvent difficiles. On lui demande de prier pour la santé des personnes, pour des problèmes spirituels et matériels. Le cœur de Sœur Gabriella se fait toujours plus accueillant à l'égard de tous ceux qui ont besoin. Elle écoute, « *J'en parle à Jésus* » et répond à tous avec une bouleversante et désarmante simplicité surnaturelle : « *Jésus me dit... Jésus n'est pas content... Jésus le veut bien.* » Elle n'impose pas, mais propose : « *Si vous croyez* ».

Ainsi, cette humble Sœur, aux connaissances modestes, à l'orthographe incertaine et aux syntaxes boiteuses, devient « maîtresse de spiritualité ». Avec ses doigts meurtris par l'arthrose et son pauvre stylo, elle écrit des paroles profondes qui invitent toujours à la confiance et au désir de les partager au plus grand nombre. Son langage simple et sobre est évangélique et parle au cœur. Les savants aiment sa proximité et les gens plus simples n'ont pas de difficulté à la comprendre. Elle est pour tous une des leurs à la lumière des paroles de l'Évangile : « *soyez simples comme des colombes* ».

« UNE RACINE CACHÉE »

Sœur Gabriella Borgarino se définit elle-même comme « *une racine cachée* » : « *je ne suis que la racine de ce grand arbre et il faut que je reste bien cachée dans l'humilité* ». Sa vie est une vie silencieuse faite de prière et d'humilité. Dans les différentes Communautés locales où elle a vécu, elle a toujours travaillé dans des offices humbles et cachés : cuisine, commande de la nourriture, de buanderie, potager, mais aussi service des Sœurs aînées, malades et des employés. Bien consciente d'avoir reçu une mission particulière, Sœur Gabriella ne veut pas être vue, elle désire seulement que soient satisfaits les désirs du Christ.

ÉCRITS DE SŒUR GABRIELLA BORGARINO

Pour bien comprendre sa vie, il faut reconnaître que Sœur Borgarino croyait fermement au grand amour du Christ à l'égard de toutes



Sœur Gabriella Borgarino

les personnes, c'est pourquoi elle était poussée à adhérer pleinement à la volonté de Dieu et à y répondre par le don total d'elle-même.

« *Je désirerais être un ange pour aller dans le monde entier afin de dire la bonté de Jésus envers ses créatures et je voudrais aussi être la racine des plantes qui, plus elles s'enfoncent au sein de la terre, plus elles portent des fruits ; moi, je me cache dans le Beau Cœur de Jésus, et j'ai toute confiance en Lui. Et s'il était nécessaire de donner ma vie et mon sang pour Jésus, il me semble que je serais très heureuse de pouvoir donner ce suprême témoignage de mon amour à Jésus* »⁷.

Cette expérience de foi en Jésus, Sœur Gabriella en a fait le critère d'interprétation de sa vie de chaque jour, aussi bien dans les petits événements que dans les grands. Pour cela, elle peut donner espérance et courage. Sachant rejoindre le cœur de chacun, les lettres de Sœur Gabriella sont toujours pleines de consolations. Délicate et attentive à l'égard de tous, elle demande à chacun de ses nouvelles et l'assure de ses prières.

A la Directrice du Séminaire, à propos d'une jeune Sœur qui doutait du salut de son papa décédé depuis peu, elle écrit : « *Faites savoir à cette jeune séminariste pour sa grande consolation, que Jésus, dans son infinie miséricorde, l'a sauvé et que la fille Lui promette, avec sa grâce, d'être toujours fidèle à sa sainte vocation* ».

Sœur Borgarino est connue surtout pour la prière jaculatoire « *Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y* ». Elle ne cesse de répéter à tous d'avoir une grande confiance dans la Providence Divine du Cœur de Jésus, soulignant que la Providence est l'Amour inépuisable du Christ. Jésus attend que nous nous abandonnions à Lui avec confiance.

« *Jésus m'assura qu'en toute nécessité, morale, spirituelle, matérielle, Il viendrait nous secourir parce que Son divin Cœur est un trésor... Il pourvoit à tout... c'est comme un torrent qui déborde. Ainsi, on peut dire à Jésus pour ceux à qui il manque quelques vertus : pourvoyez-les d'humilité, de douceur, de détachement des choses de la terre... car Jésus pourvoit à tout* ».

A la fin de sa vie, elle occupe ses heures pour écrire cette prière : « *Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y* » et enseigner à réciter le petit chapelet.

Elle ne cesse d'encourager à déposer toutes ses préoccupations dans le Cœur du Christ : « *Le Christ veut que nous jetions tout dans Son*



Cœur, avec une amoureuse confiance... Il est heureux de notre confiance. Si la Providence Divine permet que nous vivions des choses difficiles, nous pouvons toujours offrir ces souffrances et ces contrariétés, roses invisibles mais vraies en mérite de notre bienheureuse éternité et celle des âmes. Jésus veut que l'on fasse connaître son très grand désir d'être connu et aimé dans sa Divine Providence paternelle.⁸ »

L'amour infini du Christ est contemplé dans l'image du Sacré-Cœur, avec un abandon total, dans la certitude que la Providence dispose tout pour le salut de tous. Enfin, elle invite les correspondants à enseigner à leur tour cette prière à la Providence Divine. Le Cœur du Christ accorde beaucoup de grâces à ceux qui le prient avec l'invocation. C'est pourquoi tous doivent la connaître et avoir une grande confiance en elle.

Au centre de la vie spirituelle de Sœur Gabriella, il y a l'Eucharistie. Percevant la communion eucharistique comme le sommet de la rencontre avec le Christ, Sœur Gabriella fait de l'adoration et, même d'une simple pensée orientée vers le Tabernacle, une constante de sa vie. Elle a une profondeur de réflexion que seule une personne intérieurement inspirée peut avoir.

« Dans le Tabernacle, Jésus exerce la même vie qu'il conduisait sur la terre, c'est-à-dire, il écoute, instruit, console ». « Nous parlons du Corps du Christ, mais en réalité, nous trouvons la Très Sainte Trinité »⁹.

Sœur Borgarino invite ceux qui ont des difficultés, des peines, à regarder le Tabernacle. Là se trouve la consolation : *« Là, il y a Dieu ; là, il y a Tout ; là, il y a la Trinité. »* Au milieu des difficultés le Christ, présent dans l'Eucharistie, est son réconfort et son soutien :

« Cette terre pour moi serait un poids, mais lorsque j'ai quelque peine, aussitôt je la dis à Jésus, je vais un instant bien près du Tabernacle et je raconte tout comme à mon Bon Père ».¹⁰

Sœur Gabriella alimente aussi sa spiritualité à l'aide d'une intense dévotion à la Vierge Marie, à laquelle elle demande la grâce de croître dans la pratique de toutes les vertus : *« J'attends tout de la Très sainte Vierge, l'humilité, la sainteté, la Charité, la douceur et la grâce de toujours savoir me taire avec un doux sourire. »¹¹.*

Dans sa correspondance, elle ne cesse d'inviter à une *« petite vie de charité »*, parce que c'est la vie que le Christ demande à tous. Cette petite



Sœur Gabriella Borgarino

vie de charité consiste, dans les mille et unes occasions quotidiennes, à témoigner aux autres de l'amour du Christ fait d'attention et de délicatesse.

« L'unique chose que Jésus désire trouver en nous, c'est la bonté charitable envers tous. Là se trouve toute la loi et notre bonheur, nous pouvons vraiment l'exprimer ». « Être bon avec tous est le vrai moyen de faire du bien et ainsi de sauver les âmes... J'ai appris à parler de Jésus aux âmes et à Jésus de celles-ci. ¹² »

On est témoin et évangéliste si l'on vit la charité du Christ avec tous et en tout, en Communauté et dans le service.

« La bonté attire les âmes et, tôt ou tard, elle porte de précieux fruits ; au contraire la sévérité ferme les cœurs, même envers Dieu ».

La charité envers tous porte Sœur Gabriella à chercher le salut des âmes. C'est la charité qui la pousse à écrire, à répandre l'invocation à la Divine Providence et à aider ceux qui doutent.

« Il me dit qu'il a choisi notre Communauté comme centre de la Charité... qu'Il désire que, dans la Communauté, il y ait beaucoup d'actes de charité, mêmes petits ; ... Jésus me dit qu'Il aime beaucoup notre Communauté, mais il veut que nous nous perfectionnions davantage dans la pratique de la charité, c'est-à-dire la charité douce, prudente et simple, qui ne cherche que Lui... Il est content de nous, mais Il veut plus de charité ¹³ ».

Sœur Gabriella est la première à vivre cette charité. Si quelqu'un n'accepte pas sa manière d'agir et la mortifie, elle redouble d'égards et de délicatesse envers lui. Elle excuse tout le monde et spécialement les absents, stimule au pardon, à regarder les événements avec un plus grand esprit de foi.

« Je dois pratiquer une grande douceur et ne jamais m'excuser ; plutôt garder le silence pour obtenir du divin Cœur de Jésus beaucoup de grâces pour les âmes et pour la Communauté. Jésus me dit de ne jamais faire de reproches ; je me tairai avec douceur ; j'essaierai de faire toujours plaisir à Jésus, le faisant à mon prochain ; je resterai bien unie à Jésus, parce que c'est Lui seulement que je dois chercher. Mes consolations, j'irai les chercher au Tabernacle, les créatures ne peuvent me les donner. J'essaierai d'avoir toujours le sourire aux lèvres, même si le cœur a quelque peine. J'essaierai de faire mourir cette susceptibilité qui me fait tant souffrir et fait souffrir les autres ¹⁴ ».

Sa vie et sa mort ont été un exemple pour tous. Le 5 janvier 1949, Sœur Giuseppina Pesenti, Sœur Servante de la Maison de Luserna, écrit à une amie « ... elle nous a laissé avec une mort édifiante pour rejoindre le paradis où, sûrement, elle se trouve à jouir de son Jésus qu'elle aimait tant. Elle a expiré le 1^{er} Janvier à 23 h 45, après avoir édifié toutes les Sœurs par sa patience et sa sérénité au milieu des douleurs les plus aiguës ; elle ne pouvait plus parler mais sa vertu était plus éloquente que de quelconques paroles. »

Un an environ après la mort¹⁵ de Sœur Gabriella Borgarino, Sœur Pesenti, s'adressant au Père Pietro Musso, a mis en évidence les vertus de la Servante de Dieu, laissant transparaître sa conviction qu'elles fussent pratiquées à un niveau véritablement supérieur à la moyenne : « *Sa vie était vraiment sainte, d'une régularité exemplaire, d'une humilité simple et profonde, d'une obéissance parfaite, toujours égale à elle-même et d'une charité délicate avec tous* ». A sa mort, sur le Registre des inhumations de la Commune de Luserna, l'employé de l'État Civil, suivant la rumeur, note ses observations : « *Sœur Sainte* ».

Dans la lettre envoyée par le Chanoine Annibale Lanfranchi de Lugano à Sœur Onorina Luzzani, Fille de la Charité, le 18 janvier 1949, nous lisons : « *Vous qui l'avez connue, vous pouvez dire si j'ai raison de retenir que Sœur Teresa Borgarino laisse le souvenir d'une âme sainte, voire d'une grande sainte¹⁶* ».

Conclusion

Sœur Borgarino nous laisse un unique message : un amour du Christ sans limites qui dispose tout pour que le dessein de salut s'accomplisse en nous et en tous. Christ est « Tout » et « le Tout ». La figure de Sœur Gabriella peut aussi avoir du sens pour notre monde contemporain assoiffé de religieux et, en même temps, desséché par l'indifférence et l'égoïsme. Elle présente un Dieu dont le Cœur déborde d'amour pour l'humanité et qui permet d'expérimenter la miséricorde. Sœur Gabriella est un exemple de sainteté vécue au quotidien, à la portée de tous, faite d'une multitude de petits actes d'amour. A tous, mais spécialement aux Filles de la Charité, elle redit l'importance d'une « petite vie de charité ». Dans un monde complexe qui cherche souvent les apparences, Sœur Gabriella met en relief que le Christ travaille dans le cœur des humbles et qu'un cœur simple obtient tout de Dieu.

Sœur Gabriella Borgarino

Les nombreuses lettres écrites par nos contemporains et provenant du monde entier, soit pour connaître Sœur Gabriella, soit pour témoigner de son influence et de sa protection, sont une preuve qui révèle combien son message est toujours actuel. La prière « *Providence Divine du Cœur de Jésus, pourvoyez-y* », née de sa foi et de son expérience spirituelle exceptionnelle, a traversé l'Italie pour accompagner et soutenir de nombreuses personnes dans la voie de la confiance en Dieu.

En ce centième anniversaire de la première manifestation (1919) et en ce soixante-dixième anniversaire de sa mort (1949), la Servante de Dieu continue à être invoquée avec confiance et profit, par de nombreux membres du peuple de Dieu qui souhaitent sa béatification.

Sœur Adele BOLLATI
Fille de la Charité

Notes :

¹ Sr Maltecca Pia, *Notes sur Sœur Gabriella Borgarino, Dossier Sœur Borgarino*, aux Archives des Filles de la Charité de Turin.

² Lettre de Sœur Gabriella Borgarino à Mgr. Emilio Poretti de mars 1921, à Lugano, Archives diocésaines.

³ Lettre de Sœur Gabriella Borgarino à la Supérieure générale, Mère Chaplain de mai 1938, Archives Filles de la Charité de Paris.

⁴ Rapport de Sœur Gabriella Borgarino au Directeur Provincial, P. Domenico Borgna du 27 décembre 1933, aux Archives des CM de Turin.

⁵ Rapport de Sœur Gabriella Borgarino au Directeur Provincial, P. Domenico Borgna du 27 décembre 1933, aux Archives des CM de Turin.

⁶ Sœur Gabriella Borgarino, *Cahier écrit de sa main, Dossier Sœur Borgarino*, aux archives des Filles de la Charité de Turin.

⁷ Lettre de Sœur Gabriella Borgarino à Mgr Poretti, Lugano, le 26 février 1926. Archives diocésaines.

⁸ Sœur Gabriella Borgarino, *Cahier écrit de sa main, Dossier Borgarino* aux archives des Filles de la Charité de Turin.

⁹ idem

¹⁰ idem

¹¹ idem

¹² Lettre de Sœur Gabriella Borgarino à Sœur Lucia Borgarino, *Dossier Borgarino* aux archives des Filles de la Charité de Turin.

¹³ Rapport de Sœur Gabriella Borgarino au Directeur Provincial, P. Domenico Borgna du 27 décembre 1933, Archives des CM de Turin.

¹⁴ Sœur Gabriella Borgarino, *Cahier écrit de sa main, Dossier Borgarino*, aux archives des Filles de la Charité de Turin.

¹⁵ Lettre de Sr Pesenti à Noël 1950, *Dossier Borgarino*, aux archives des Filles de la Charité de Turin.

¹⁶ Dans *Cartella Borgarino*, aux archives des Filles de la Charité de Turin.